• *Tenez-vous le pour dit:*

«...Picard ne sera JAMAIS une école française»

— *la présidente Chichak*

Page 3



Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n°19 Edmonton, le vendredi 13 mai 1988 20 pages 0,50

Éditorial de Guy Lacombe

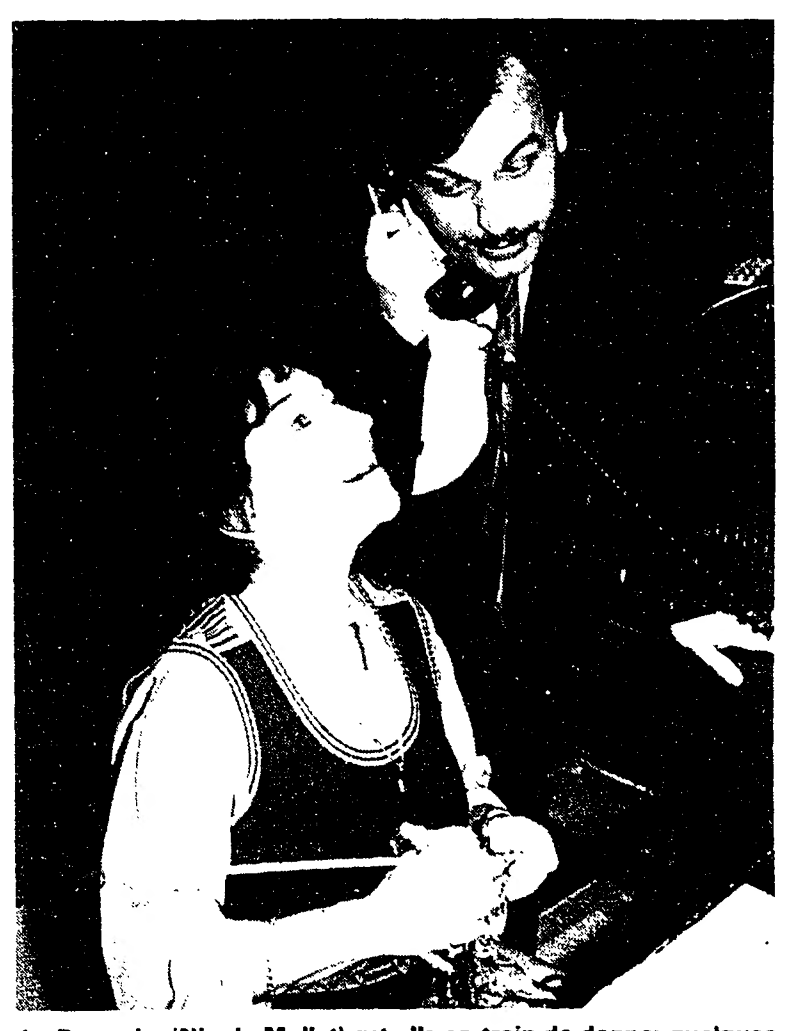
«Le droit de se battre devant les tribunaux

Page 4

SOMMAIRE

• *La dernière du TFE*

La Perruche et le Poulet, un divertissement honnête et de bon goût



La Perruche (Nicole Mallet) est-elle en train de donner quelques indices pour aider le Poulet (Doris-Michel Montpetit) à trouver le ou les coupables. Son emploi de réceptionniste en fait la personne idéale pour connaître une foule de renseignements sur les conversations, les allées et venues des personnes pouvant être soupçonnées. *(Photo: Pierre Brault)*

EDMONTON - Le Théâtre Français d'Edmonton présente en fin de sermaine, les 13 et 14 mai à 20h et le 15 mai à 15h, les trois dernières représentations du vaudeville policier en 3 actes de Robert Thomas intitulé «La Perruche et le Poulet».

Cette comédie légère et très appropriée en ce temps de lammée où l'on songe aux vacances annuelles, vous assure un bon divertissement avec des acteurs d'expérience qui sauront, par leur jeu, vous transporter dans une intrigue policière aux nombreux rebondissements. La Perruche (Nicole Mallet) et le Poulet (Doris-Michel Montpetit) unissent leurs efforts pour solutionner cette intrigue Reste à voir si la Perruche saura mettre le «flic» sur la bonne piste. Ces deux comédiens sont entourés de Thérèse Dallaire, Adèle Fontaine, Louise Giroux, Peter Macdonald, Anne Mansfield, Robert Marchand, Michel Raymond, Michel Boucher et Roland Soucy

L'équipe technique est composée de Witold Kurpinski, Marie Lapointe, Odette Dionne, Hélène Bérubé et Bruno Bonamigo.

Les représentations ont lieu à l'Auditorium de la Faculte Saint Jean situé au 8406 de la 91e rue dans le quartier Bonnie Doon

Cette comédie complète la saison 1987-1988 du TFE qui a présenté à son fidèle public un répertoire de pièces repondant a tous les goûts.

C'est une dernière occasion, cette saison, de voir des comediens de chez-nous à l'oeuvre dans cette dernièr mise en scene de Pierre Bokor, qui quitte le TFE après presqu'une décennie au service de cette troupe et du théâtre français en géneral dans la Capitale.

• *Stabilisation du grains dans l'Ouest*

Paiement provisoire de $695 millions

Page 3

• *Bonne nouvelle*

Annonce d'un rajustement des paiements pour les céréales - Campagne 1987-1988

OTTAWA - Le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer, a annoncé que les acomptes à la livraison pour les céréales produites en 1987-1988 sont majorés depuis le 18 avril 1988.

Les producteurs recevront des paiements rajustés pour toutes les céréales livrées avant la date d'entrée en vigueur de la majoration.

«Les prix des céréales se sont redressés graduellement depuis que le niveau des acomptes à la livraison a été fixé en août dernier», de souligner M. Mayer.

«Ceci a entraîné un accroissement des recettes des comptes de mise en commun de la Commission canadienne du blé (CCB).»

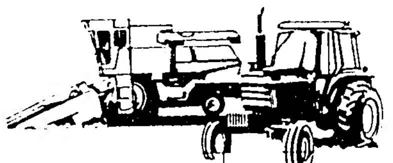
Les paiements réajustés s'établissent comme dans le tableau ci-dessus.

	Paiements actuels	Paiements rajustés
	(En magasin à Thunder Bay ou Vancouver)	
Blé roux de printemps n°1 de l'Ouest canadien	110,00$/t 2,99$/boiss.	120,00$/t 3,27$/boiss.
Blé dur ambré n°1 de l'Ouest canadien	110,00$/t 2,99$/boiss.	125,00$/t 3,40$/boiss.
Orge n°1 de l'Ouest canadien	60,00$/t 1,31$/boiss.	65,00$/t 1,42$/boiss.
Orge à six rangs de l'Ouest canadien (Special Select)	105,00$/t 2,29$/t	125,00$/t 2,72$/boiss.
Avoine fourragère n°1	80,00$/t 1,23$/boiss.	90,00$/t 1,39$/boiss.

On espère que le relèvement du niveau des acomptes incitera les producteurs à livrer une plus grande quantité de céréales à la CCB pour permettre à celle-ci de répondre à la demande croissante du marché d'exportation.

La commission canadienne du blé gère des comptes de mise en commun pour le blé, l'orge et l'avoine et elle verse des acomptes aux producteurs au moment de la livraison. Ces paiements sont garantis par le gouvernement fédéral.

Tout excédant de revenu provenant des ventes effectuées par la Commission est réparti entre les producteurs sous



forme de paiement final au terme de la campagne agricole, après déduction des paiements provisoires et des coûts de fonctionnement.



franco~ capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

Les francophones ont marqué l'histoire en C.-B.

Selon "Le Chronographe" de la Société historique Franco-Colombienne, "Dans la vallée du Bas Fraser, là où s'offraient d'intéressants pâturages, Joseph Deroche devint le premier pionnier blanc. Il acheta un lot pour y faire paître ses troupeaux. Au nord de cette région, à Hatzic Prairie, Michel Lacroix, ancien engagé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, entreprit de défricher la terre. Il fut bientôt rejoint par Gabriel Lacroix et, lorsque le chemin de fer CPR fut amené jusque là, les deux hommes firent fortune en tenant un petit commerce".

Le Richelieu veut "percer" dans le sud ontarien

La régionale Ontario-Sud du Richelieu International travaille ardemment à augmenter ses effectifs en fondant de nouveaux clubs pendant l'exercice 87-88. Elle concentre ses efforts dans les municipalités suivantes: Barrie, Oshawa, Oakville-Mississauga, Cambridge et Kitchener et elle est à la recherche de personnes contacts dans ces régions. André Duclos de Willowdale est le gouverneur régional.

Des "vilains du ring" fort populaires au Québec

Au Québec, l'ex-lutteur et "badman du ring", Paul Vachon, a annoncé récemment sa candidature à l'investiture néo-démocrate dans la circonscription de Brome-Missisquois en Estrie au Québec, selon la Presse Canadienne. Agé de 50 ans, Paul Vachon a pris sa retraite de la lutte il y a deux ans après une carrière de 31 ans. Paul travaille actuellement avec son non moins célèbre frère, Maurice "Mad Dog", au lancement d'une nouvelle chaîne de restaurants "rapides" appelée "Mad Dod Burger" et dont le premier établissement devait ouvrir ses portes le 1er mars sur la rue Ste-Catherine à Montréal.

La FNFCF lance "Légalité pour l'égalité"

C'est à Moncton au Nouveau-Brunswick qu'a été lancé en fin d'octobre la dernière publication de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises dont le siège social est à Ottawa. En effet, l'ouvrage "Légalité pour l'égalité" est une étude et une analyse des impacts socio-juridiques des lois sur les femmes collaboratrices dans les provinces canadiennes de Common Law. La présidente de la FNFCF, Lise Latrémouille, a déclaré que cet ouvrage tout à fait original n'existe même pas encore en anglais. INFO: Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, 325, rue Dalhousie, Pièce 525, Ottawa (Ontario) R1N 7G2.

Nouveau bureau de direction en Acadie

Lors de son colloque annuel, l'Association pour l'administration de l'éducation a élu son nouveau bureau de direction pour un mandat de deux ans. Les membres sont: Gérald Boudreau, de la Nouvelle-Écosse (président), Alphonse Gaudet du Nouveau-Brunswick (président sortant), Paul Gaudet de l'Ile-du-Prince-Édouard (premier vice-président), Paul-B. Bourgeois, du Nouveau-Brunswick (deuxième vice-président) et Jean-Louis Robichaud, de la Nouvelle-Écosse (secrétaire-trésorier). Le conseil d'administration est également composé de cinq membres de chacune des trois provinces maritimes couvertes par l'organisme. SOURCE: Hebdo-Campus.

• *La dernière du TFE*

La Perruche et le Poulet

un divertissement honnête et de bon goût





De g. à d.: le gendarme (Peter Macdonald) pistolet au poing surveille attentivement la scène pendant que la Perruche (Nicole Mallet) est au téléphone et que le Poulet (Doris-Michel Montpetit) fait les constatations d'usage près de la victime (Roland Soucy). *(Photo: Pierre Brault)*



De g. à d.: Louise Giroux, Michel Raymond, Robert Marchand et Thérèse Dallaire y vont de leurs commentaires devant le corps d'une autre victime (Michel Boucher). *(Photo: Pierre Brault)*

• Tenez-vous le pour dit:

«...Picard ne sera JAMAIS une école française!»

- la présidente Chichak

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Si on en croit la déclaration de la présidente de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, Madame Catherine Chichak, «...l'école J.-H. Picard ne sera JAMAIS une école française.» C'est d'ailleurs ce qu'elle déclarait lors d'une conférence de presse tenue mercredi dernier, le 4 mai, au bureau de la CSC d'Edmonton.

La balance a donc penché encore une fois du côté de la majorité qui a forcé la Commission scolaire catholique, sous le coup de la menace, à employer un scénario qui n'est pas une solution logique, adéquate et viable au problème de Picard.

La présidente a reconnu: «Nous avons reçu des téléphones de parents qui menaçaient de retirer leurs enfants des écoles, d'autres qui s'engageaient à transférer leurs taxes au système public, si nous répondions positivement aux demandes des francophones.»

On se souviendra que le 7 mars dernier, la Commission scolaire avait décidé que si le 15 avril elle n'avait pas reçu de réponse favorable de la part de la ministre de l'Éducation Madame Nancy Betkowski, concernant la demande de fonds à 100% pour bâtir une nouvelle école pour les francophones, elle procéderait selon l'option retenue c'est-à-dire la séparation des deux programmes français et immersion à Picard.

La ministre a toujours soutenu que la construction d'une nouvelle école n'était pas une solution valable, pas plus que la cohabitation des deux programmes dans une même école. La Commission scolaire, le comité de parents du programme français, celui du programme d'immersion, le ministère de l'Éducation, enfin toutes les parties impliquées dans ce dossier sont d'accord qu'il faut solutionner le problème de la cohabitation, mais personne n'a encore trouvé de solution, sauf la Commission scolaire qui applique ce qu'elle considère une solution temporaire, qui en fait ne fait qu'empirer les choses pour les francophones.

Madame la ministre est bien intervenue au cours du «sit-in» promettant une solution qui satisferait tous les intéressés, mais c'était pour se faire plus discrète par la suite, relançant ainsi la balle dans le camp de la Commission scolaire, qui, forte de la non-ingérence de la ministre dans ses affaires, applique son cataplasme infecte.

Selon le Dr. John Brosseau, surintendant scolaire, la solution qui sera mise ne place en septembre 1988 n'est que temporaire. Et il ajoutait: «Nous souhaitons mettre sur pieds un comité d'étude pour trouver ensemble une solution pour l'année 1989-90.»

Cette annonce n'a pas semblé enthousiasmer plus que cela la Société des parents, qui met en doute la crédibilité de la Commission scolaire, car selon M. McMahon cela fait quatre ans que la Société négocie avec la Commission scolaire, avec les résultats que l'on connaît.



Le Dr John Brosseau, surintendant en chef et la présidente de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, Madame Catherine Chichak ont fait face aux journalistes lors de la conférence de presse durant laquelle on annonçait la décision d'une solution temporaire» au problème de Picard. *(Photo: Pierre Brault)*

On parle maintenant de solution à court terme pour septembre 1988 et à long terme pour septembre 1989. Est-ce un autre moyen pour gagner du temps? On sait par expérience que tous les moyens sont bons pour les commissaires pour dénier les droits des francophones.

Ainsi donc, en septembre prochain, les deux programmes seront séparés (?) à Picard et on tiendra compte évidemment de la demande pour certains cours, ce qui veut dire que si le nombre d'étudiants n'est pas suffisant pour offrir un cours dans un programme ou l'autre, les étudiants des deux programmes suivront le cours ensemble. Il n'y a donc aucun changement d'avec la méthode actuelle.

Les deux programmes se partageront le personnel enseignant et de soutien, la bibliothèque, le gymnase, la cafeteria, les salles de chimie, de musique et d'art dramatique: rien de nouveau encore. Il n'y aura qu'un seul directeur, mais deux adjoints (?!!), un pour chaque programme.

Le seul changement réside dans le nombre d'étudiants qui fréquenteront l'immersion à Picard en septembre prochain, ce qui veut dire de meilleures chances d'assimilation pour les jeunes francophones.

En effet, les étudiants de 7e et 8e années de l'école Frère Antoine de Millwoods fréquenteront Picard ainsi que ceux de 7e année des écoles St-Thomas d'Aquin et St Stanislas. De plus les étudiants de 8e et 9e années du sud-ouest de la ville pourront aller à Picard ou continuer de fréquenter l'école Holy Cross, s'ils y sont déjà inscrits. Les nouveaux inscrits devront aller à Picard.

Il semble donc que «l'affaire Picard» soit loin d'être terminée et on peut déjà présumer que les parties en cause se dirigent vers une ultime confrontation, ce qui pourrait obliger la ministre à intervenir une nouvelle fois dans le dossier et à trancher la question une fois pour toute.

En est-elle capable? en a-t-elle la force et le pouvoir? Où est la volonté politique du ministère et du gouvernement de respecter les droits des francophones et l'esprit de l'Accord du Lac Meech?

• Encore une fois

Les parents francophones dénoncent la décision de la Commission scolaire catholique



Madame Claudette Tardit et M. Frank McMahon de la Société des parents francophones ont dénoncé l'attitude de la Commission scolaire catholique et l'inertie de la ministre de l'Éducation dans le dossier de Picard. Ils sont tout de même prêts à continuer à travailler pour trouver une solution permanente mais l'échéance proposée ne fait pas du tout l'affaire de la Commission scolaire qui trouve que c'est trop vite. *(Photo: Pierre Brault)*

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Si la Commission scolaire catholique cherche à prouver à la ministre de l'Éducation que le système de co-habitation des deux programmes, français et d'immersion française à J.-H. Picard n'est pas viable et engendra encore plus de problèmes, elle a sûrement trouvé le bon moyen.

En effet, si la décision d'établir un programme d'immersion à Picard de la 7e à la 12e année est maintenu, il faut s'attendre à des malentendus et conflits constants. Il ne faut certainement pas avoir fait un cours classique pour en arriver à une telle conclusion.

Jeudi dernier, le 5 mai, la Société des parents francophones d'Edmonton dénonçait avec force cette prise de position, qualifiée par le président Frank McMahon d'anticonstitutionnelle et d'antipédagogique, sans parler des problèmes d'implantation.

M. McMahon a déclaré: «Les francophones ont droit à une école distincte, pas un endroit distinct pour leur casier. Cette décision de la Commission scolaire catholique est perçue par les parents comme punitive. Depuis 1984, les parents demandent qu'on trouve un autre endroit pour le programme d'immersion. Les parents de l'immersion sont d'accord que les deux programmes doivent être séparés pour le bien de tous et la Commission scolaire pour toute réponse ajoute deux autres années d'immersion, ce qui augmentera encore la population anglophone à Picard.» Et il ajoutait: «Les francophones sont encore mêlés aux élèves d'immersion et, en plus, deviennent minoritaires. Quatre années de pressions intenses par tous les groupes francophones n'a toujours rien obtenu de décisif de la part des autorités scolaires.

Pour leur part les étudiants francophones en ont «raz le bol» de cette situation qui s'envenime de jour en jour, du fait que maintenant, fort de l'appui et de la décision de la Commission scolaire catholique, les étudiants de l'immersion harcèlent les jeunes du programme de français, ce qui devient à la longue intolérable. De plus, la situation, selon le directeur de l'école, M. Léonard Rousseau, est très pénible pour le personnel qui doit assurer le service pour deux programmes et deux clientèles en même temps. Le partage des locaux et des activités académiques, culturelles et récréatives risque de créer des situations encore plus désagréables à l'avenir.

La Société des parents a-t-elle épuisé tous ses recours? Il ne semble pas, mais elle est sûrement essoufflée après quatre ans d'intense revendication. C'est pourquoi les étudiants ont décidé de prendre la relève dans cette lutte qui n'en finit plus.

Selon M. McMahon, les étudiants feront connaître leur stratégie au cours des deux prochaines semaines et la Société s'est engagée à appuyer toute démarche de leur part si ceux-ci trouvaient la situation intenable.



Editorial

Guy Lacombe

Le droit de se battre devant les tribunaux

Le nouveau projet de Loi sur l'Éducation (Bill 27) a reçu la semaine dernière un acceuil favorable en Alberta. De fait, il constitue une nette amélioration sur le Bill 59 qui l'avait précédé et qui contenait tellement d'imperfections qu'il n'y avait que la ministre Nancy Betkowski qui en était satisfaite.

Le nouveau projet de loi reconnaît le droit constitutionnel aux Catholiques à leur propre système scolaire; il prévoit une meilleure répartition des taxes entre les systèmes public et séparé; il assure un droit à l'éducation aux enfants gravement handicapés et qu'on qualifiait dans le projet de loi 59 de «non-éducables»; en outre le nouveau projet de loi donne beaucoup moins de pouvoirs discrétionnaires à la ministre de l'Éducation.

Madame Betkowski n'a pas craint de soumettre son premier projet de loi au public, de l'entendre critiquer de toutes les façons, de tenir compte d'un grand nombre de ces critiques, de changer d'idée au besoin, et finalement de refondre tout le projet. C'est le signe d'une personne intelligente.

Pour ce qui est des droits de la minorité de langue officielle cependant, les francophones ont raison de ne pas être satisfaits. La ministre s'en est tenue à la lettre du droit constitutionnel alors que l'esprit qui a présidé à sa rédaction en était un de générosité.

Le projet de loi 27 reconnaît dans son article 5 le droit des parents de faire éduquer leurs enfants en français s'ils rencontrent les exigences de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. C'est un acquis par rapport à l'ancienne loi scolaire qui, à ce chapitre, était nettement inconstitutionnelle.

On aurait souhaité cependant que ce projet de la nouvelle Loi scolaire de l'Alberta soit plus explicite quant à l'application de ce droit. En fait, la Charte canadienne des droits et libertés établit le principe et il revient aux provinces d'en préciser l'application. Or dans ce cas-ci, le projet de loi de Nancy Betkowski dit moins que la Charte canadienne des droits et libertés. En outre, il n'est nulle part question de la gestion des écoles par les parents du groupe minoritaire de langue officielle.

Or toutes les fois qu'une loi est nébuleuse et qu'il en résulte un conflit d'interprétation, il faut avoir recours aux tribunaux pour faire respecter ses droits. Et l'on sait ce qu'il en coûte de temps, d'énergie et d'argent quand on emprunte cette voie. Le droit le plus clair que confère la Charte canadienne des droits et libertés aux minorités de langues officielles est d'aller se battre devant les tribunaux. Le projet de loi 27 vient confirmer ce triste droit!

On s'attendait à plus et à mieux de Mme Betkowski. D'abord parce qu'il y a déjà eu au Canada un grand nombre de cas qui ont été réglés devant les tribunaux. Cette jurisprudence aurait pu facilement servir de base pour faire une loi plus explicite et, en fin de compte, plus juste.

Deuxièmement, à une couple de reprises, Mme Betkowski avait pris des positions assez fermes face au droit des francophones, notamment lors d'un discours qu'elle a prononcé à la Chambre de Commerce d'Edmonton le 9 mars dernier, et dans le cas de l'école J.H. Picard, lorsque les commissaires avaient pris une décision absurde que la ministre a annulée de son autorité pour ensuite se retirer complètement du dossier et laisser la commission scolaire reprendre la même décision absurde!

Ces revirements laissent perplexe. On a nettement l'impression qu'au-dessus de Nancy Betkowski, il y a une certaine «éminence grise» qui tire les ficelles à son gré et qui laisse à la ministre de l'Éducation une marge de manoeuvre mininale!

Quoi qu'il en soit, pour les Franco-albertains, la situation ne change guère. C'est la politique des miettes qui se poursuit. Aujourd'hui comme hier, c'est «pouce par pouce» qu'ils acquièrent la reconnaissance de leurs droits. Heureusement qu'ils en ont l'habitude!

Lettres ouvertes

Assemblée générale annuelle de Lethbridge

Lors d'une interview faite récemment à Radio-Canada, un membre de l'administration sortante exposait la philosophie des administrations des années passées (qui est la sienne aussi)...«que le milieu anglophone de Lethbridge est un obstacle insurmontable à l'expression des francophones» ...donc stérile, les francophones étant assujettis à végéter; par opposition à la philosophie des autres Régionales (et la mienne aussi) qui est: ...«que le milieu anglophone crée le besoin d'expression des francophones» ...donc fertile à la naissance de ces ingrédients nécessaires à la formation d'une Régionale progressive.

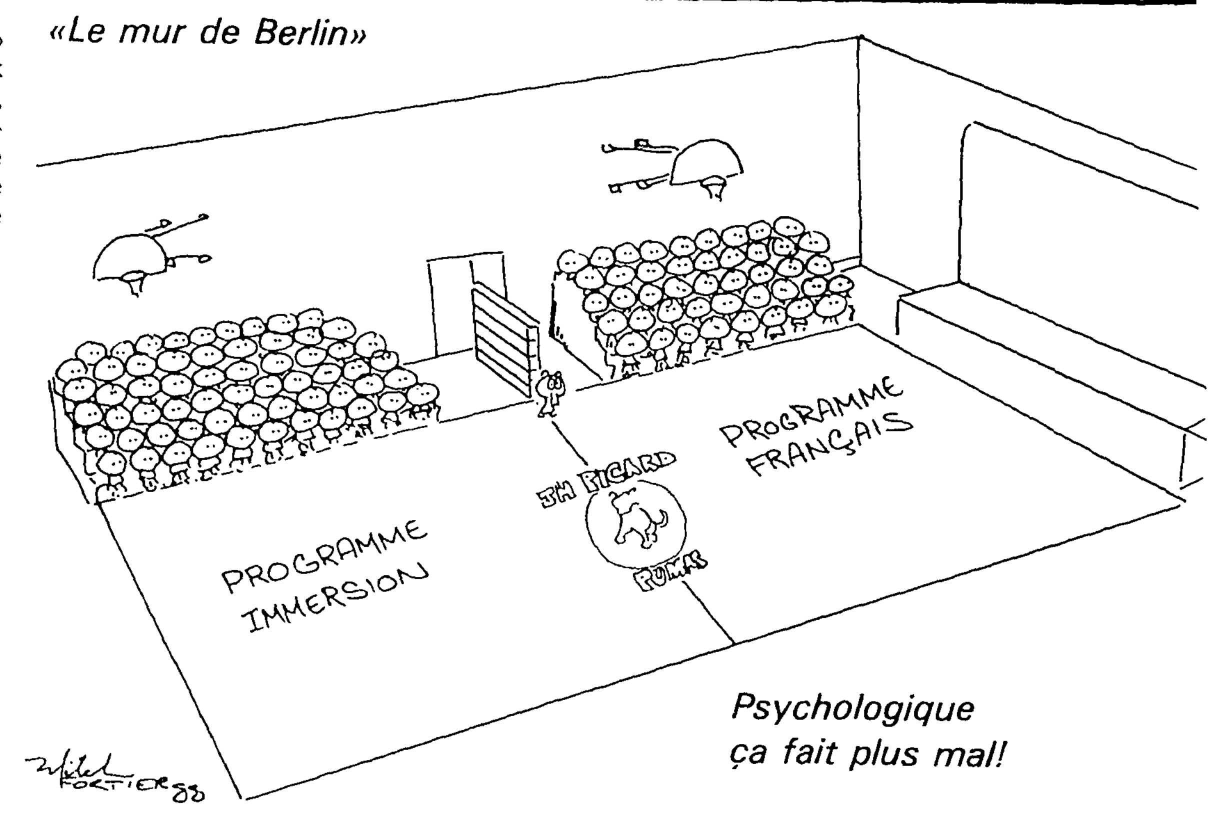
Il n'y a vraiment pas de quoi mourir! Le milieu anglophone créera toujours le besoin d'expression des francophones... et même à Lethridge. Après dix ans d'expérience, et des visites des «Officiels» depuis 1982 pour ouvrir les yeux aux intéressés à la Régionale, rendues complètes par les informations que nous apporte le Franco, comment ne pas être des membres avertis? ...ce que prouvera l'administration 88-89 formée le 29 avril dernier avec sa priorité qui est LE DOSSIER DE LA FEMME, un projet qui tient à coeur à monsieur Cuillérier du Secrétariat d'État. LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE entre en jeu aussi avec l'organisation de parents francophones avec enfants aux écoles d'immersion dont leur vigilance s'impose faute d'une école française. Le calendrier aux dates rotatives depuis dix ans, et toujours sur le même ton sera aussi dans le vent.

Ont été élus pour mener à bonne fin notre Régionale dans une ère nouvelle: ...Président: Laurent Conard; Éducation: Nicole Blais; Culturel: Hélène Conard; Secrétaire: Renée Sul-

(suite à la page 5...)

Caricature

«Le mur de Berlin»

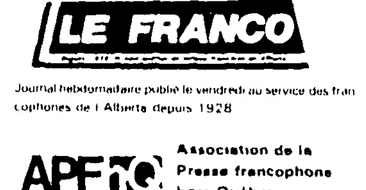


Psychologique
ça fait plus mal!

La pensée de la semaine...

La joie est à la vie ce que la voile est au navire.

— *Ingr. Keppler*



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Chef d'atelier: Michel Raymond

Tech. en photocomposition: Violette Linden

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an: 15$ · Étranger. 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

• Stabilisation du grain de l'Ouest

Paiement provisoire de 695 millions de dollars

WINNIPEG - Un paiement provisoire de 695 millions de dollars en vertu de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest (LSGO) a été annoncé par le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer.

Ainsi, un céréaliculteur qui a versé les prélèvements maximaux au cours des deux dernières années recevra environ 14 500$ pour la campagne agricole de 1987-1988, qui se termine le 31 juillet. Le paiement moyen sera de 6100$.

«Pour la quatrième année consécutive, les producteurs reçoivent un paiement provisoire à temps pour les semis du printemps. Ce paiement opportun est le résultat des modifications apportées à la LSGO en février 1985», a rappelé M. Mayer.

Par province, on estime que le paiement se répartira comme suit:
Manitoba, 131 millions de dollars (en 21 000 chèques);
Saskatchewan, 380 millions de dollars (en 61 000 chèques);
Alberta, 179 millions de dollars (en 37 000 chèques);
C.-B. et autres provinces, 5 millions de dollars (en 1 300 chèques).

Le reste du paiement de stabilisation pour 1987-1988 sera calculé cet automne, dès que les dernières statistiques sur la campagne agricole seront compilées. L'an dernier, un paiement provisoire record de près de 705 millions de dollars a été effectué au printemps; les 693 millions versés en novembre constituaient également le paiement final le plus important jamais effectué.

Cette année, les prix des céréales se sont raffermis, ce qui se traduit par un paiement provisoire légèrement plus bas.

Le programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest est financé conjointement par les agriculteurs et le fédéral. Il a pour objet d'aider les producteurs losque leurs liquidités nettes provenant des ventes de grains et d'oléagineux sont inférieures à la moyenne des cinq dernières années.

Lettres...

(suite de la page 4)

livan; Trésorier: Philippe Cormier.

Félicitations aux nouveaux élus!

Madeleine Jobidon
Lethbridge

Le Franco
M. le Directeur
Edmonton, Alberta

Cher Monsieur,

C'est avec un sens du devoir que je m'acquitte de la tâche de répondre à la lettre de M. Roger Motut du 15 avril dans Le Franco. Et j'ose espérer que vous saurez utiliser votre sagesse en considérant la possibilité de publier mes sentiments qui sont les suivants:

Je dois dire que M. Motut aurait quand même pu exprimer l'amour qu'il professe pour sa langue en terminant sa lettre en français. Pour ceux qui ne comprennent pas le latin, comme moi, j'ai pris la peine de téléphoner au Franco pour en demander la traduction et une dame a eu la gentillesse de m'y obligée. La voici: «Il ne faut pas abuser de notre patience.» Il faut quand même un tout petit peu de patience pour être obligé de demander une traduction en français du seul journal français d'Edmonton.

J'ai été aussi déçue que M. Motut se soit appuyé si fortement sur l'article de Myrna Kostash dans l'Edmonton Journal pour exprimer des sentiments qui sont supposément si près de son coeur.

Je crois que Myrna Kostash erre gravement quand elle entretient l'idée qu'un peuple cesse d'exister quand il perd sa langue. Ce pourrait-il que la valeur d'une personne soit basé si profondément sur sa capacité de préserver sa langue? Qu'arrive-t-il quand une personne ne possède aucune langue comme dans le cas des sourds-muets ou des innombrables personnes qui ne possèdent que le minimum des capacités humaines pour communiquer effectivement? (Je parle donc ici des gens illettrés, des personnes mentalement retardées ou des gens qui sont attaqués de maladies mentales ou physiques.) Il ne faut pas oublier un autre groupe dans le monde qui consiste en celui des personnes qui possèdent des langues soit-disant «primitives»? Aurait-on l'audace d'impliquer qu'elles sont des personnes moins que complètes?

À mon avis, perdre sa langue en Alberta est presque impossible, si on veut vraiment la conserver. Si les Ukrainiens en Ukraine ont choisi de faire instruire leurs enfants en russe, c'est peut-être parce que c'est plus important pour eux de voir leurs enfants manger que de les entendre réciter le vénérable poète Pavlychko dans leur langue maternelle. Ici, dans notre beau Canada, très peu de gens ont raison de s'inquiéter d'où viendra leur prochain repas ou encore de se faire mettre en prison pour leur croyance politique. Donc, c'est normal que certains d'entre nous entretiennent le choix de se préoccuper de choses qui sont plus près du coeur que de l'estomac.

Je dois faire des gymnastiques de l'imagination pour pouvoir comprendre ce que veut dire M. Motut quand il nous compare à ce peuple «mutilé» qu'est l'Ukraine et aussi a des «victimes des forces de l'assimilation». J'habite en Alberta depuis 38 ans et je ne me suis jamais sentie victime, encore moins mutilée; au contraire, je considère ma famille, venue du Québec, très fortunée. Mes grands-parents, ainsi que mes parents, ont vécu une très belle vie dans notre province avec une connaissance presque négligible de la langue anglaise.

Je dois aussi m'adresser à tous ces exercices en futilités qu'entretiennent mes chers frères et soeurs francophones: la demande pour des écoles francophones, la traduction des lois en français, le droit de parler français à la législature, le droit de parler français en cour, etc., etc. Une fois les lois traduites, et à quel prix, je me demande combien d'entre nous saurons les interpréter? Certainement par moi. Et M. Piquette, qu'a-t-il accomplit? Quand on est à Rome, on fait comme les Romains. Et tout le monde sait qu'en Alberta beaucoup plus de gens parlent anglais que français.

J'ai la vive impression que la façon de penser que possède M. Motut donne naissance à des sentiments de division parmi un peuple. Ceux-ci ne sont guère nécessaires dans un monde qui se trouve au seuil d'une catastrophe mondiale d'après les évènements récents en Iran. Et tous les petits qui crèvent de faim?: Sauraient-ils refuser un bol de riz pour l'honneur de pouvoir réciter leur A, B, C, dans leur langue maternelle? Je plaide ainsi ma cause: Commençons dès maintenant à penser en termes beaucoup plus universels, justement en respectant les capacités de chaque individu qui ont forcément engendré chacun de leur choix.

Sincèrement,

Claudette Guimond
St-Albert, Alberta



LEVONS LE VOILE

ADIEU CIVILISATION CANADIENNE-FRANÇAISE?

Colette et Jean-Marie forment un couple dans la trentaine et vivent à Gastonville, une municipalité de 6 000 habitants. Ils ont trois enfants âgés de moins de 10 ans. Colette travaille comme infirmière et Jean-Marie est technicien à Hydro-Gastonville. Dans ce ***premier article*** *d'une série de quatre portant sur l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis signé en janvier dernier, nous présentons les réflexions de ce couple au sujet des effets de l'entente sur la* ***culture*** *canadienne.*

Colette: J'ai beau lire les journaux et regarder les nouvelles à la télévision, je ne sais plus quoi penser de l'entente de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. C'est tellement compliqué et j'ai parfois l'impression que les experts se contredisent.

Jean-Marie: Ce que j'en comprends c'est que le commerce entre nos deux pays sera plus facile parce que les lois qui limitent l'importation de marchandises et de services vont graduellement être modifiées. J'ai entendu dire que cet accord-là est beaucoup plus qu'une entente commerciale parce qu'il pourrait compromettre certaines choses qui tiennent au coeur des Canadiens et des Canadiennes.

C.: As-tu un exemple en tête?

J.-M.: Certainement, prenons le domaine de la culture. Tu sais à quel point nous sommes entourés de musique, de télévision, de cinéma, de livres américains. Eh bien, certaines personnes prédisent que si l'entente est approuvée par le Parlement canadien et le Congrès américain, le «American way of life» va devenir encore plus présent dans notre vie et les Canadiens perdront de plus en plus leur identité culturelle.

C.: Je n'ai pas l'impression que les Américains comprennent pourquoi nous tenons tant à protéger nos industries culturelles. En principe, le secteur culturel est exclu de l'entente, mais je ne serais pas surprise que certaines entreprises américaines se sentent désavantagées par les subventions que le gouvernement canadien verse à Radio-Canada et aux artistes, par exemple. Les Américains pourraient alors les remettre en question en disant qu'il s'agit là de «concurrence déloyale».

J.-M.: Mais qu'est-ce que la concurrence déloyale?

C.: D'après ce que j'en comprends, c'est une expression qui a été inventée par les Américains pour dénoncer le commerce des biens pour lesquels les producteurs canadiens reçoivent de l'aide ou des subventions de la part du gouvernement, ce qui «défavorise injustement» les producteurs américains.

J.-M.: Pour revenir à ce que tu disais tantôt, est-ce que ça pourrait vouloir dire que les pouvoirs du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) qui oblige les postes de radio à diffuser un minimum de contenu canadien, pourraient être changés, suite à des pressions américaines?

C.: Qui sait? J'ai peur que nous, les francophones, allons nous trouver dans une position encore plus vulnérable. Regarde les chiffres dans l'article que je viens de lire: à l'heure actuelle les francophones représentent environ 25% de la population canadienne tandis qu'ils ne comptent que pour 2% de la population nord-américaine.

J.-M.: En d'autres mots, nos enfants pourraient avoir à se battre plus fort que nous pour conserver leur identité de Canadiens français.

C.: Ça fait réfléchir tout ça. Il faudra se reprendre et parler des effets du libre-échange sur les services sociaux. J'ai mes théories là-dessus...

À bien y penser...

Si l'entente de libre-échange apportait au Canada un plus grand flot d'émissions de télévision, de publications et de spectacles américains, quelles en seraient les conséquences? Croyez-vous que le Canada a raison de subventionner le secteur culturel? La survie des francophones hors Québec pourrait-elle être menacée par le libre-échange?

À noter: la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) organise, les 10 et 11 juin prochains, un colloque national ayant pour thème «Levons le voile sur le libre-échange». Pour obtenir de plus amples renseignements sur le libre-échange ou sur le colloque, on peut communiquer avec la FNFCF au 325, rue Dalhousie, pièce 525, Ottawa (Ontario) K1N 7G2 tél.: (613) 232-5791.

Nouvelles régionales

• *Littérature*

Le premier souper-conférence à Calgary a été un grand succès

MICHEL AUFFRAY

CALGARY - Le Carrefour de Calgary a organisé son premier souper-conférence pour les francophones de Calgary, jeudi le 28 avril dernier. Comme tout ce qui est inauguré, ceci aussi avait posé une question intéressante à ses organisateurs: pourra-t-on se dire que ça a bien marché, ou, au contraire, aura-t-on pris une bouchée trop grosse??? Mais voilà, c'est fait... ce fut une excellente soirée. Avec une trentaine de convives, Gisèle Villeneuve («Rumeurs de la Haute Maison») a partagé ses expériences d'écrivain de façon très égayante.

Le repas lui-même était spécial en ce qu'il originait d'un petit restaurant charmant dans le sud-ouest - «Le Flamboyant». Celui-ci, selon sa propriétaire, Sybille Melotte, se distingue surtout en mets créoles propres à l'Ile Maurice, petit pays océanique multi-racial de l'Océan Indien. Madame Melotte est une hôtesse qui est fière de son établissement et qui est prête à servir la société francophone de Calgary.

Le discours de Gisèle Villeneuve toucha tout le monde par sa clarté philosophique et son honnêteté d'expériences personnelles. Entre-autres, étaient présents: Émile Neyron («Perce-Neige»), Denise Millar, Marthe Gendreau, Gisèle Marquis-Voyer (Carrefour) et Georgette Dion. Marthe Gendreau introduisit l'auteure lorsque le dessert nous arrivait - ce qui nous fournit un double régal!

Gisèle Villeneuve, qui habite Calgary maintenant, nous entretint d'abord sur ses expériences avec «Rumeurs de la Haute Maison» en parlant de ses sources d'idées et des cinq ans d'écriture qu'elle y mit... Elle nous dit que quoique original dans son tout, un roman aujourd'hui doit admettre un degré de complicité avec la lecture antérieure de l'auteur. Une revue qui n'a pas manqué de fournir de la stimulation et qui influença notre auteure «Ès-lettres Québécoises».

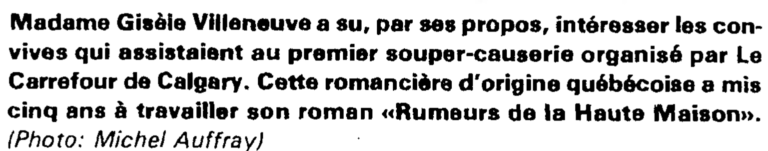
Question philosophie, Gisèle Villeneuve fait part de sa compréhension du métier qu'elle adore. Elle nous montra comment il est facile de ne «pas pouvoir écrire» à cause de mille excuses de procrastination qui détournent l'auteur chaque jour. L'écriture de fiction est le produit d'ondes du cerveau» qu'il faut ensuite appliquer sur papier. La réponse: s'asseoir et faire l'acte d'écrire losque ces torrents créatifs bousculent les idées et les émotions» - il n'y a pas de «miracle»...

Elle nous dit qu'il est difficile d'être reconnu comme professionnel lorsqu'on est écrivain au Canada. La conscience collective empêche l'écrivain canadien de se comparer à d'autres professions qui rapportent». La source catholico-protestante» de notre société a tendance à réprimer l'élan littéraire à cause de son manque de production visible, acceptable». L'écrivain est surtout sanctionné par le retour de l'argent... selon Gisèle.

Elle a voyagé et résidé dans plusieurs pays afin d'approfondir sa crédibilité d'auteure ...à Londres, à Paris, en Asie, etc... Comme tout aspirant à ce métier - elle voulut «souffrir» les «souffrances de l'expérience littéraire» mais ceci ne fit que la ramener à un sens plus réaliste du métier.

Après sa présentation, elle répondit très gracieusement à quelques questions sur ses méthodes et ses préférences. Encore une fois, ce fut un grand plaisir d'écouter Gisèle Villeneuve et de discuter avec cette auteure sympathique lors de ce souper-conférence qu'on n'oubliera certainement pas tout de suite...





Madame Gisèle Villeneuve a su, par ses propos, intéresser les convives qui assistaient au premier souper-causerie organisé par Le Carrefour de Calgary. Cette romancière d'origine québécoise a mis cinq ans à travailler son roman «Rumeurs de la Haute Maison». *(Photo: Michel Auffray)*



Qu'est-ce que ça veut dire?

Pour mettre de l'ordre dans ses finances personnelles, il est nécessaire de comprendre un certain nombre de termes fondamentaux en matière de placement.

N'importe quelle personne qui connaît leur signification peut parler avec aisance des questions de gestion financière. Voici donc la dernière partie du glossaire des expressions propres à la planification financière.

ACTIONS COTÉES EN CENTS: Valeurs spéculatives bon marché qui sont habituellement émises par de petites sociétés minières et qui se transigent à moins d'un dollar l'action.

DÉDUCTION POUR REVENU DE PENSIONS: Déduction fiscale permettant au contibuable de toucher jusqu'à $1,000 par année en franchise d'impôt au titre de certains revenus de retraite.

PORTEFEUILLE: Ensemble des titres détenus par un particulier ou une société et incluant les obligations, les actions privilégiées et ordinaires ainsi que les parts de fonds d'investissement.

ACTION PRIVILÉGIÉE: Catégorie d'actions qui accordent au détenteur des droits particuliers par rapport à ceux du détenteur d'action ordinaire, par exemple un dividende prioritaire ou un rachat prioritaire en cas de liquidation.

PROSPECTUS: Imprimé qui décrit en détail les titres offerts au public. Dans le cas des fonds d'investissement, on peut publier des états simplifiés au lieu d'un prospectus complet.

RENDEMENT RÉEL: Taux de rendement d'un placement compte tenu de l'impôt et de l'inflation.

FONDS ENREGISTRÉ DE REVENU DE RETRAITE (FERR): Acte de fiducie en vertu duquel un revenu de retraite croissant est versé au souscripteur du FERR à même son placement initial.

RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE (REER): Régime permettant à un particulier de réduire son revenu imposable en y versant des cotisations annuelles, assujetties à certaines règles et limites, en vue d'accumuler un capital pour se constituer un revenu de retraite supplémentaire.

REER DE CONJOINT: Régime semblable au REER sauf que les cotisations, bien qu'elles soient également assujetties à certaines règles et limites, sont versées au nom du participant par son conjoint.

SPÉCULATEUR: Personne qui, contrairement à l'investisseur dont le but est de protéger son capital et d'en tirer un revenu périodique, est prête à assumer un risque relativement élevé en vue de réaliser à court terme des gains en capital.

OPTION D'ACHAT D'ACTIONS: Droit qu'une société par actions accorde à certains membres clés de son personnel, d'acheter des actions de cette société à des conditions et des prix avantageux.

ABRI FISCAL: En règle générale, placement qui permet de profiter de certains avantages fiscaux particuliers. Il peut s'agir, par exemple, du capital et des intérêts qui s'accumulent en franchise d'impôt dans un REER, car le produit d'un REER n'est imposable que lorsqu'il est retiré du régime.

RENTE CERTAINE: Contrat en vertu duquel un revenu est versé au rentier pendant une période de temps déterminée. Si ce dernier est décédé avant la fin de la période garantie, son bénéficiaire reçoit les versements qui restent ou un règlement en un montant forfaitaire.

DÉPÔT À TERME: Certificat, habituellement établi par une banque commerciale, attestant qu'une somme a été placée à un taux d'intérêt stipulé pour une période donnée.

Cette chronique est une commandite de: ...



L'Élite déjà en compétition au Citadel

LOUISE GIROUX

EDMONTON - Élite, voici le nom du nouveau groupe musical né de l'école J.H. Picard. L'Élite a fait ses débuts lors du Café Chantant tenu à la Boîte à Popico le 7 mai dernier. Ceux qui ont assisté au spectacle ont sûrement pu apprécier le talent de ces jeunes musiciens dirigés par Louise Giroux. Ce groupe musical composé de Nathalie Breault, Joanne Brochu, Nicole Charron, Louis-Philippe Denis, James Finnan, Danyèle Lacombe et Nathalie Mercier se présentera en compétition au «Teen Festival» qui aura lieu le 13, 14 et 15 mai au Citadel. L'Élite fera son apparition sur scène le 14 mai à 18:20 dans la catégorie de «Battle of Bands» qui prendra place au Churchill Square Park si la température le permet et au Citadel en cas de pluie. Nous invitons le public à venir encourager le seul groupe musical francophone à participer à cette compétition ouverte aux jeunes du secondaire à travers l'Alberta. L'Élite chantera pour vous, venez vous joindre à la compétition.

• *Van de Walle et Pawlowski*

Deux candidats aux prochaines élections fédérales pour la circonscription de Saint-Albert

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - M. Walter Van de Walle, avantageusement connu dans la région, membre du Parti progressiste conservateur pour la circonscription de Pembina, jusqu'aux prochaines élections fédérales, a gagné sa nomination pour la nouvelle circonscription de S.A., mardi le 3 mai dernier. M. Van de Walle l'a emporté sur son seul adversaire, le maire de Stony Plain, M. Reg. Kotch. La question de la peine capitale aurait fait cette différence.

PAWLOWSKI

Né à Vilna, Alberta, M. Dennis Pawlowski, a fait ses études primaires et secondaires à Edmonton, pour ensuite graduer à l'Université d'Edmonton. Suite à son diplôme en Éducation, il a également été reçu Bachelier Ès-Sciences, à la même université. En 1983, il était admis au Barreau de l'Alberta. Grâce à ses hautes marques durant ses études, il a exercé ses premières armes comme avocat, au Banc de la Reine, en travaillant pour le Juge d'alors.

M. Pawlowski, qui le 22 mars dernier a gagné sa nomination contre M. Mike Steinmann de




Dennis Pawlowski

Morinville, est âgé de 34 ans. Il habite Saint-Albert depuis 8 ans. Il est président de l'Association provinciale du Nouveau Parti Démocratique (N.P.D.). Il est également trésorier de la même association, au plan fédéral. Depuis 4 ans, il travaille pour la firme Parbe McCaus d'Edmonton.

Son épouse Loreen, étudie présentement, pour obtenir sa Maîtrise en Éducation. Le couple Pawlowski a une petite fille de 2 ans, Delaine. M. Pawlowski voudrait voir fleurir le multiculturalisme au pays. Quant au libre-échange, il déclare que la notion en elle-même est bonne, mais la procédure a été mal préparée.

Nos deux candidats brigueront donc les suffrages, aux prochaines élections fédérales, lesquelles devraient avoir lieu en octobre ou novembre selon certaines sources officieuses.



Joseph et Léda L'Heureux

50e anniversaire de mariage

Félicitations à Joseph et Léda L'Heureux qui viennent de célébrer leur 50e anniversaire de mariage en présence de leurs enfants et de leurs amis:

La fête des jubilaires débuta par une messe célébrée par l'abbé Antoine Têtu dans l'église St. Émile de Legal. Au cours de cette messe, et ils ont renouvelé leurs voeux et ils ont remercié le Seigneur pour les grâces qui leur ont été accordées pendant ces nombreuses années.

Un banquet fut servi dans la salle communautaire... étaient présents leurs enfants, petits enfans et arrière petits-enfants ainsi que de nombreux parents et amis venus d'un peu partout.

Pour cette occasion Révérende Soeur Marie Fortin (soeur de Léda) du Centre Régional des Soeurs Grises d'Edmonton, confectionna «avec ses doigts de fée» un gâteau exceptionnel pour les jubilaires.

Joseph et Léda reçurent plusieurs messages de félicitations ainsi que la bénédiction de sa Sainteté Jean Paul II, M. Le Premier ministre Brian Mulroney, Membre du Parlement Walter Van de Walle, premier ministre de l'Alberta Don Getty, Lieutenant gouverneur Helen Hunley, Membre de la Législature Nick Taylor et Yvan Gagnon, maire du village de Legal.

La veillée se termina par une danse.

Madame L'Heureux (née Léda Fortin) naquit à Beaumont le 12 juin 1910. Monsieur L'Heureux est né le 12 février 1906 à St-Tite, Québec. Il arriva en Alberta en 1912. Ils se sont marié le 22 février 1938 à Beaumont. De Beaumont ils prirent résidence à Vimy, Lamoureux, Looma et en 1946 ils s'établirent à Legal. M. L'Heureux fut employé par le C.N.R. jusqu'à sa retraite en 1971. Dieu bénit leur union avec six enfants: Hélène, Simone, Céline, Laurette, Juliette et Jacinthe. Ils ont maintenant dix-neuf petits enfants et cinq arrière petits enfants. En plus, avec grand coeur, ils acceuillirent dans leur famille, pendant plusieurs années, quatre enfants (du Welfare) qui reçurent de bons soins ainsi qu'une bonne formation chrétienne comme avaient reçus leur propres enfants.

Joseph et Léda, malgré les épreuves dans leur vie conjugale restèrent toujours fidèles à leurs devoirs comme parents chrétiens. Ils eurent toujours une foi profonde et un grand respect pour l'Église et les prêtres.

Leur sens de l'humour ainsi que leur détermination de survivre malgré les duretés des temps, les aidèrent à surmonter les différentes saisons de la vie.

Nous leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur avec leur famille et leurs amis.

Spécial Éducation



L'ÉCOLE FRANÇAISE

Témoignages de parents

INTRODUCTION

L'A.C.F.A. a rencontré dernièrement quelques parents dont les enfants sont inscrits aux écoles françaises Maurice-Lavallée à Edmonton et Ste Anne à Calgary au sujet de leur expérience personnelle de l'école française et de l'école d'immersion. Nous avons pensé que leurs témoignages pourraient intéresser les lecteurs et en particulier les parents qui se posent des questions quant à ce qu'ils devraient faire au sujet de l'éducation française de leurs enfants et de leur avenir en tant que francophones.

Les parents que nous avons interviewés sont originaires de l'Alberta et d'autres provinces du Canada. Dans deux des cas, le père est anglophone; l'un parle français mais l'autre ne le parle pas. Les entrevues ont été réalisées par madame Louise Lavallée du Bureau de l'Education de l'A.C.F.A.

Nous remercions les parents qui ont bien voulu que leurs témoignages soient publiés.



Interview de Thérèse et Jacques Laporte de Calgary. Les Laporte ont déménagé à Calgary il y a un an et demi. Originaires du Québec, leurs enfants sont inscrits à l'école Ste-Anne depuis leur arrivée en Alberta.

A.C.F.A.: *Combien d'enfants avez-vous? À quelle école et en quelle année se trouvent-ils?*

Nous avons trois enfants. La plus vieille, vu qu'elle est en 12e, va à l'école d'immersion, et les deux autres à l'école française Ste-Anne, en 7e et en 9e année. L'école de notre plus vieille est «dite» d'immersion mais c'est plutôt anglais, quasiment 100% anglais. Seulement le français est enseigné en français. La commission scolaire vient d'annoncer qu'elle ajoutera le secondaire à l'école française, une année à la fois, au courant des prochaines années. C'est une victoire pour nous!

A.C.F.A.: *Que pensez-vous de la programmation de l'école française? Comment se compare-t-elle à l'école anglaise?*

Je crois que le programme en tant que tel est très bon. Ce que j'aime, c'est que le programme est le même: toutes les matières qui sont enseignées en anglais dans les autres écoles sont enseignées en français à l'école Ste-Anne. Le diplôme à la fin des études est le même, les matières obligatoires aussi. Tout ce qu'il y a, c'est qu'on a coupé un petit peu sur les options. Les écoles anglaises en ont peut-être un peu plus. Il y a un peu moins de sports que dans les écoles anglaises présentement. Si on prend les cours comme la menuiserie, les arts ménagers, ils sont plutôt limités, mais à part ça, je pense que le niveau est très bon.

A.C.F.A.: *Est-ce que vos enfants apprennent bien à lire et à écrire le français et l'anglais à l'école?*

Je dirais qu'ils apprennent bien à lire et à écrire en anglais et en français, mais c'est seulement dans le cours d'anglais qu'ils apprennent à écrire en anglais. C'est vraiment plus axé sur le français. Vu que c'est une école française, le gouvernement de l'Alberta oblige les enfants à prendre une heure d'anglais. Ça c'est une autre affaire qui peut couper sur un cours à option que les anglophones peuvent avoir parce que le français pour les anglophones n'est pas obligatoire. C'est un cours à option alors ils peuvent choisir une autre option.

Je ne peux pas comparer avec l'école anglaise parce qu'ils n'y sont jamais allés, mais ce que je peux dire, c'est qu'à l'école française, ils sont vraiment à l'aise, ils travaillent dans leur langue maternelle. Ici on parle toujours français à la maison. Avec leurs copains, c'est autre chose, c'est plutôt l'anglais. C'est difficile de trouver des copains francophones alentour d'ici. L'école Ste-Anne est la seule école française. Elle dessert tout Calgary. Il n'y a pas à Calgary de quartiers vraiment français. Les francophones sont distribués partout dans la ville. Alors les contacts en dehors de l'école sont plutôt difficiles.

A.C.F.A.: *Vos enfants semblent-ils heureux à cette école? Ont-ils plus de devoirs? Parlent-ils plus ou moins français avec vous et avec leurs copains?*

Nos enfants sont heureux dans un sens parce que ce sont de petites classes, ils ne sont pas nombreux. Alors les professeurs ont bien plus le temps de s'occuper d'eux. Ça aide énormément. Ils donnent un meilleur rendement. C'est comme une famille. En neuvième année, ils sont douze dans la classe. En 7e, ils sont dix-neuf. C'est quasiment l'éducation privée.

A.C.F.A.: *Trouvez-vous que l'école française sera un handicap pour leur avenir?*

Ça ne peut pas être un handicap. Premièrement ils vont garder leur français. C'est ma langue maternelle puis j'aimerais bien que mes enfants la conservent. C'est une richesse, la langue française. Il ne faut pas perdre ça. En plus, ils gagnent l'anglais. Ça ne fait qu'un an et demi qu'on est ici et ils n'ont aucun problème en anglais. Je ne dis pas qu'ils écrivent correctement à l'heure actuelle, mais ils se font comprendre de tout le monde.

A.C.F.A.: *Est-ce que l'école française donne une appréciation, une connaissance de la culture française? Est-ce important?*

J'aimerais éclaircir ce point-là. Il y a des enfants qui vont à l'école avec nos enfants, qui sont ici depuis plus longtemps et ils ont plus de difficulté avec leur français, mais les professeurs essaient toujours de leur dire que c'est une école française, que ça soit dans la cour de l'école, dans l'école, en-dehors des cours, on doit parler français. Si c'est dans ce sens-là que vous voulez dire culture, ils essaient de promouvoir la culture française. Ils les encouragent à parler français un peu partout, mais aussitôt parti de l'école, c'est à chaque enfant de s'encourager. En tant que culture, il y a l'histoire qui est étudiée en français, si on parle vraiment de culture, l'histoire en fait partie. Ils en font beaucoup, surtout en 9e année.

A.C.F.A.: *Est-ce que c'est important pour vous de recevoir les communications de l'école en français?*

Il est très important pour nous que la communication entre l'école et la maison soit en français. C'est très important pour garder cette richesse commme on disait tantôt. C'est tout en français, toujours. Je n'ai jamais eu aucune communication en anglais avec cette école-là.

A.C.F.A.: *Comment l'école ajoute-elle à votre vie en tant que famille et/ou individu francophone?*

Moi, personnellement, quand je suis déménagé j'ai eu un transfert de la compagnie. Je travaille pour Petro-Canada et puis on réduisait les effectifs. Alors c'était ça ou je n'avais plus d'emploi. J'ai accepté mais j'ai pris mes renseignements avant. S'il y avait eu rien en français, je ne pense pas que je serais venu. Il y avait l'école. Cela veut dire qu'on a un autre point de rencontre pour les Canadiens-Français. Il y a aussi l'église canadienne-française Ste-Famille. Je pense que c'est depuis le temps qu'on est ici qu'on est impliqué à la paroisse en tant que bénévoles. Je travaille mieux, au point de vue social, en français qu'en anglais, même si je me considère comme parfait bilingue.

La communication est plus facile en français. Quand c'est ta langue maternelle, c'est toujours plus facile. Je trouve que c'est très important de garder notre français. C'était une façon de garder le français, que d'envoyer nos enfants à l'école française et de participer à tout ce qui peut se faire en français. C'est une suite qu'on fait, une continuité. Il ne faut pas lâcher notre français. Il faut vraiment tout faire pour le garder surtout rendu ici à Calgary parce que tout alentour est anglais. On est minoritaire, donc il faut se battre et tout faire pour le garder. Alors, on fait tout ce qu'on peut!

A.C.F.A.: *Qu'est-ce que vous avez à dire aux parents qui se demandent s'ils vont inscrire leurs enfants à l'école française?*

Sans hésitation, c'est l'école française, surtout là maintenant qu'on est sûr d'avoir un deuxième cycle, le secondaire. Ils ont trois ans de plus pour parfaire, aussi bien le français parlé que le français écrit. Je trouve ça peinant de voir des Canadiens-Français qui envoient leurs enfants aux écoles anglaises, parce que je pense qu'en dedans de deux ou trois ans, ils ne parleront plus français du tout. Ce qui arrive dans les familles où les enfants ont plus de problèmes en français, à un moment donné, quand les enfants ont de la difficulté à parler en français, ça force les parents à parler en anglais aussi. Là, c'est une supposition, je ne le sais pas. Je pense que c'est une richesse pour un Canadien Français d'avoir deux langues. On pourrait se vanter de ça. On devrait être content de posséder deux langues et de pouvoir se débrouiller dans les deux. C'est une porte ouverte à beaucoup de choses. Au point de vue du travail, si on cherche un emploi c'est toujours plus facile quand on est bilingue. Si je n'étais pas bilingue, je n'aurais pas eu d'emploi. Moi, en tout cas, l'anglais ne me fait pas peur du tout, surtout dans un monde entouré d'anglais comme ici. Au Québec, on est capable d'apprendre l'anglais. Ici, il n'y a pas de problèmes pour un enfant à apprendre l'anglais.



Interview de Diane Benoit de Calgary. Les Benoit ont déménagé du Québec à Calgary il y a quelques années. Les deux parlent le français et l'anglais.

A.C.F.A.: *Combien d'enfants avez-vous et en quelle année se trouvent-ils?*

Nous avons deux enfants à l'école française Ste-Anne. Il y en a un en 8e année et l'autre est en 4e année.

A.C.F.A.: *Est-ce qu'ils sont passés par un programme d'immersion avant d'être inscrits à l'école Ste-Anne?*

Le plus âgé est allé à l'école d'immersion de la maternelle à la quatrième année inclusivement, et le plus jeune y a fait la maternelle et la 1ère année.

A.C.F.A.: *Avez-vous remarqué des différences entre l'école française et l'école d'immersion et pourquoi avez-vous inscrit vos enfants à l'école francaise?*

Dans une école française, les cours sont donnés par des professeurs dont la langue maternelle est le français et qui ont à coeur de véhiculer les valeurs et la culture française. Le personnel enseignant et les enfants dans un effort soutenu parlent leur langue et en sont fiers. Les volumes utilisés à l'école sont adaptés pour nos enfants.

Plusieurs de nos professeurs travaillent à la révision des programmes et à l'essai des nouveaux livres de classe.

Le français parlé et enseigné est supérieur dans un école pour francophones. Le français écrit est plus avancé et les exigences sont soutenues pour assurer que les enfants maîtrisent dans un effort continu les règles de grammaire pourtant difficiles.

Pour ce qui est des autres matières, les programmes sont les mêmes que dans les autres écoles.

A.C.F.A.: *Au point de vue du comportement de vos enfants, semblent-ils heureux?*

Nos enfants sont très heureux à cette école et pour nous les parents, c'est un réconfort de les sentir satisfaits et de les voir évoluer dans leur langue.

A.C.F.A.: *Est-il important pour vous que les communications école-maison soient en français?*

Il est très important pour nous que la communication école-parents se fasse en francais?

A.C.F.A.: *Trouvez-vous que l'école communique une appréciation de la culture française?*

Nous apprécions le fait que tous les efforts soient déployés pour que les enfants retirent le plus de tous les aspects de l'éducation. Nous avons l'avantage d'avoir les services d'une animatrice culturelle. Donc, les élèves sont retrempés dans une culture francaise au cours des divers évènements tels que la Cabane à sucre, le carnaval, les spectacles.

A.C.F.A.: *Qu'est-ce que vous avez à dire aux parents qui se demandent s'ils devraient inscrire leurs enfants à l'école française?*

Il y a de multiples avantages. À notre école, nous avons la chance d'avoir différents services pour les enfants qui peuvent en bénéficier: une classe d'orthopédagogie, une classe pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage, une classe de comportement, un programme pour les élèves surdoués.

Dans le but de maintenir la communauté francophone et d'assurer sa survie, une classe de pré-maternelle a l'avantage de pouvoir avoir un local dans l'école et ainsi d'amener le plus tôt possible une nombreuse clientèle pour refaire les rangs. Une garderie se trouve aussi sur les lieux et permet aux parents d'assurer une continuité dans la langue française pour leurs petits lorsqu'ils sont au travail.



Interview de Jean et Diane Amyotte d'Edmonton. Jean et Diane sont nés en Alberta. Ils ont déménagé à Edmonton en septembre 1987. Ils parlent tous deux le français et l'anglais.

A.C.F.A.: *Vous avez combien d'enfants à l'école française et en quelle année sont-ils?*

Nous avons trois enfants: Justin est en 3e année; nous avons une fille, Danica, en maternelle et un autre garçon, Jérémie, à la maison.

A.C.F.A.: *Justin est allé à l'école française avant cette année?*

Il a passé 3 ans dans une école d'immersion.

A.C.F.A.: *Avez-vous remarqué des changements dans son parler et son écriture, en francais et en anglais?*

C'est difficile à dire s'il y a eu des différences parce que ça fait seulement depuis le mois de septembre 1987 qu'il est à l'école Maurice-Lavallée. On voit quand même que ses amis se parlent en francais. Les affiches, le matériel qu'il rapporte chez nous est tout en francais.

Notre enfant est aussi avancé dans ses matières qu'un autre. Ca ne fait pas de différence, parce que sa langue maternelle est le francais et il a pris toutes ses matières en francais. En anglais, il est aussi avancé qu'un enfant à l'école anglaise, mais en 2e, il a pris l'anglais. Avant qu'il finisse sa 2e il savait lire et écrire en anglais et en français. Ce ne sont pas tous les jeunes dans cette classe-là qui pouvaient faire ça. Il y a beaucoup de ses amis qui sont allés aux classes d'immersion parce que c'était difficile d'apprendre deux langues en même temps. C'était, d'après les parents, le français qui était la cause que leurs enfants ne pouvaient pas apprendre les deux langues, alors ils les mettaient dans la classe la plus facile, moins de français et plus d'anglais.

A.C.F.A.: *Est-ce qu'il a plus de devoirs à l'école française?*

Justin n'a jamais eu trop de devoirs. Il n'y a que 6 mois qu'on est ici à Edmonton. C'est difficile à dire.

A.C.F.A.: *Est-ce qu'il a de la difficulté à apprendre l'anglais?*

Déjà on peut voir que l'anglais, il peut le lire et le parler. Je pense que la plupart du temps, à la télévision, en-dehors de l'école, il y a assez d'anglais qu'il n'aura pas de problèmes pour le parler. L'écrire, c'est comme toute autre chose, il faut l'apprendre à l'école.

A.C.F.A.: *Est-ce que l'école communique une appréciation de la culture française?*

La fête de la Ste-Catherine et d'autres fêtes ont été célébrées. Il y a beaucoup plus d'activités culturelles à l'École Maurice-Lavallée. Ça ne se passait pas ainsi à l'autre école.

A.C.F.A.: *Qu'est-ce que ça vous fait en tant que francophone d'avoir une école française?*

On aime l'école parce qu'il y a beaucoup d'activités qui se passent en-dehors de l'école en francais comme les scouts, le hockey, la natation. Si on ne prend jamais ca en français, on ne sait pas qu'est-ce que c'est qu'une rondelle. Les parents des enfants à l'école peuvent se regrouper aux danses de la St-Valentin, aux concerts de Noël. Ils apprennent à avoir du plaisir en français, pas seulement en anglais.

Jean: Moi, ce que j'aimerais que mes enfants recoivent de l'école francaise c'est de ne pas avoir honte de parler français comme moi j'ai eu honte quand j'étais jeune.

A.C.F.A.: *Qu'est-ce que vous avez à dire aux parents qui se demandent s'ils vont inscrire leurs enfants à l'école francaise?*

Les parents devraient regarder le montant de français que les enfants apprennent dans une école d'immersion. Pour qu'un jeune continue à parler couramment le francais et l'anglais, le jeune devrait parler autant de francais pendant la journée que possible parce que la télévision, les journaux, c'est tout en anglais. L'enfant va avoir une chance par le fait qu'il a assez de francais. C'est important que les parents parlent francais aussi à la maison.



Interview de Christiane et Tom Spiers domiciliés à Edmonton. Ils habitent l'Alberta depuis 1981. Christiane est francophone et originaire du Québec; Tom est anglophone et originaire de l'Ontario. Les deux parents parlent le français et l'anglais.

A.C.F.A.: *Vous avez combien d'enfants à l'école française et en quelle année sont-ils?*

Nous avons 3 enfants: Patrick a 11 ans, il est en 6e année. Jeffrey a 8 ans, il est en 3e année. Caroline a 6 ans, elle est en première année.

A.C.F.A.: *Avez-vous remarqué des points forts de l'école française, en autres mots, pourquoi avez-vous inscrit vos enfants à l'école française?*

Christiane: Nous avons inscrit nos enfants à l'école française parce que nous croyions qu'ils obtiendraient une meilleure éducation en français. Mais pour vous dire, nous n'étions pas sûr, les changements nous inquiétaient un peu. Lorsque nous avons pris la décision, nous l'avons prise pour un an, pour pouvoir juger de la différence. Déjà Patrick finissait sa deuxième année dans une école d'immersion. Il y avait un bon corps professoral, le groupe d'enfants était bien et il avait beaucoup d'amis. Ça nous faisait quelque chose de le sortir de ce milieu.

Christiane: Nous n'avons pas été déçus! Dès les deux premiers mois, nous avons trouvé que le niveau de français à l'école était meilleur. Patrick s'est fait quelques copains francophones qu'il amenait à la maison. La conversation se déroulait surtout en français alors qu'avant, avec ses amis d'immersion à la maison, la conversation était en anglais même si moi, je leur parlais français. C'était beaucoup plus naturel pour eux vu que c'était, en grande majorité, de petits anglophones.

Tom: Vu que je suis anglophone, j'étais peut-être moins certain; j'étais moins sensibilisé aux besoins des enfants francophones au point de vue de leur culture, de leur langue. Patrick apprenait le français à l'école d'immersion et je ne voyais pas la nécessité de l'envoyer à une autre école plus loin où il aurait à se faire de nouveaux amis. Il y a 3 ans de cela. C'est la quatrième année que nos enfants vont à l'école Maurice-Lavallée et maintenant, je vois vraiment qu'il y a une différence. Avant, Patrick disait qu'il ne voyait pas la nécessité de parler français, il disait: Maman, c'est juste toi qui parle français, à part les professeurs de l'école». Mais, dans un milieu francophone, nos enfants découvrent qu'il y a une communauté de langue francaise ici à Edmonton. Ils découvrent la valeur de bien parler, ils s'identifient à cette culture, à ces gens.

Christiane: Au point de vue de la programmation pédagogique, le niveau de l'enseignement du français est supérieur car les enfants comprennent déjà ce qui leur est dit, et ils possèdent déjà un certain vocabulaire. L'enseignement des autres matières se fait normalement plus rapidement, car le professeur n'a pas besoin de se soucier de la compréhension du vocabulaire et des tournures de phrases qu'il utilise pour passer la matière.

Tom: En immersion, on passait beaucoup de temps en classe à répéter des phrases simples et Patrick, qui réussit très bien à l'école, aurait pu apprendre beaucoup plus que ça. Vers la fin de sa première année, il commençait à s'ennuyer et il n'aimait plus l'école. Heureusement, en deuxième année, son professeur a vu que Patrick avait besoin d'apprendre plus vite pour le garder intéressé. Ce n'était pas l'idéal, mais cela a fonctionné pour cette année-là.

Nous avons vu tout de suite la différence chez nos deux plus jeunes qui ont commencé tout de suite à l'école française. Ils apprenaient un tas de choses que Patrick n'avait pas touchées dans ses deux premières années. Il faut dire que lorsqu'on passe beaucoup de temps à enseigner du vocabulaire, il en reste moins à l'apprentissage de la science, des études sociales, des mathématiques, de l'écriture, de la religion.

Christiane: Au point de vu des devoirs, il n'y en a pas plus à l'école française qu'à l'école d'immersion. Un gros changement a été qu'ils parlent francais avec leurs copains la majorité du temps. Disons que mon plus vieux, qui a fait 3 ans d'immersion, a plus tendance à parler anglais avec les copains, mais entre eux, ils se le rappellent en faisant des farces. Les deux plus jeunes eux parlent toujours français avec leurs amis.

Pour les études religieuses le professeur a plus de facilité de communication avec les enfants parce que, encore une fois, il n'a pas besoin de se limiter à un vocabulaire restreint. Les mêmes thèmes sont traités.

A.C.F.A.: *Trouvez-vous que cette école a été un bienfait ou un handicap pour leur avenir?*

Tom: Je ne pense pas que nos enfants seront handicapés au point de vue de leur avenir, de leur vocation. Je pense plutôt que ça sera le contraire. On voit de plus en plus que l'importance de parler deux langues est de plus en plus évidente dans la vie quotidienne ici au Canada, pour les fonctionnaires du gouvernement, pour les gens en politique, toutes sortes de métiers nécessitent maintenant la connaissance des deux langues. Ça ne pourrait être qu'un atout pour nos enfants.

Christiane: Je pense qu'au niveau de la science, c'est un atout, en fait , de pouvoir fonctionner en français aussi. En Amérique du Nord, l'anglais est la langue principale mais pas la seule, et ce n'est pas comme ça partout dans le monde.Pouvoir fonctionner en anglais et en français en science, c'est un atout. Venant de l'est du pays, j'ai vu des gens fonctionner très bien en science: des ingénieurs, des médecins par exemple qui travaillaient en français comme langue première, mais qui en peu de temps pouvaient aussi le faire en anglais, un petit effort et puis voilà! J'en suis l'exemple bien vivant: j'ai étudié toute ma vie en français, je suis allée à l'Université de Montréal où j'ai complété un bac en sciences de la santé Et j'ai presque toujours fait carrière dans des hôpitaux anglais.

Tom: En médecine, j'ai dû apprendre énormément de vocabulaire. Dans un de nos premiers cours, le professeur nous a dit qu'il fallait apprendre 50,000 mots. Et j'ai toujours étudié en anglais! C'est donc dire que ça n'a pas d'importance en quelle langue on étudie les sciences, il faudra toujours apprendre des mots complètement nouveaux.

Nos enfants parlent très bien l'anglais Ils n'ont aucun problème à ce point de vue Ce n'est pas l'école française qui a nui à l'apprentissage de l'anglais, la matière est très bien enseignée

Christiane: En étant exposé à une autre culture dès un très jeune âge, l'enfant découvre très tôt que le monde n'est pas quelque chose d'uniforme Il y a plusieurs cultures Je pense que cela ouvre son esprit en fait à la diversité des cultures Mes enfants sont très conscients de cela. Par exemple, en sciences sociales l'année passée, Jeffrey a fait une recherche sur le Japon avec sa classe. Pour lui, c'était excitant, il a adoré ça Ils ont appris quelques mots en japonais, ils ont appris la façon de vivre des Japonais Pour lui c'était l'introduction à une troisième culture. Même si l'étude était très brève, grâce à la connaissance de deux cultures il pouvait l'apprécier davantage Cela prenait plus de sens

Il n'y a pas de problème de lecture en français ou en anglais Il faut dire qu'ils sont entourés de l'anglais tout le temps: à la télévision, on passe des programmes comme Sesame Street Ils ont appris l'anglais aussi vite sinon plus vite que le français, même à l'école française L'aîné, Patrick, lisait aussi bien l'anglais que le français, mais quand ça venait à l'écriture, il avait de la difficulté à écrire sans fautes en francais. En immersion, on mettait tellement l'accent sur l'apprentissage du vocabulaire On ne mettait pas beaucoup l'accent sur l'orthographe parce qu'on ne voulait pas décourager les enfants J'ai vu la différence entre Patrick commençant à l'école Maurice-Lavallée après trois ans d'immersion et Jeffrey en troisième année. Maintenant, Jeffrey a beaucoup moins de misère avec l'orthographe en français

Un autre point que nous voulions toucher est celui de la vie de nos enfants en-dehors de l'école, dans leur communauté qui est anglophone: ils ont des amis dans le voisinage Nous avons des activités sportives et sociales en-dehors de l'école dans le quartier et ils n'ont pas de problème du tout.

A.C.F.A.: *Est-ce que c'est important pour vous que les communications école maison soient en français?*

Christiane: Pour moi, c'est très agréable, naturellement. J'ai beaucoup moins de difficulté à m'identifier à l'école comme étant non seulement l'école de mes enfants, mais comme faisant partie de ma vie, de ma communauté. C'est normal pour moi vu que je suis canadienne française, de me sentir plus chez moi. Quand je reçois une lettre en français, ca me fait chaud au coeur. J'ai vécu les deux expériences, de l'école française et de l'immersion où il fallait toujours penser à ceux qui ne comprenaient pas: la communicatioin se faisait en anglais.

Tom: Pour une école qui était supposée en être une où l'on apprenait le français (école d'immersion), la majorité des parents n'avait aucune connaissance du français. Les réunions se passaient en anglais, et on parlait de programmes français Ca faisait drôle, je trouvais ça un peu bizarre. Là, c'est une situation complètemenmt différente. Il y a bien sûr des exceptions. Il y a des parents à l'école Maurice-Lavallée qui ne parlent pas français, mais il y en a très peu. Tout se passe en français, et il me semble que c'est plus naturel

Christiane: Je pense que les parents anglophones (dans les mariages où un est francophone et l'autre anglophone) trouvent ça plus naturel, parce qu'ils ont fait un choix que leurs enfants connaisent la deuxième culture de leur foyer, qui est la culture francaise. Ca ne les incommode pas du tout que ca se passe en français. Ce sont des gens convaincus.

A.C.F.A.: *Est-ce que l'école française a changé votre vie en tant que francophone et anglophone? En tant que famille?*

Christiane: Oui, cela a produit, en 3 ans et demi un changement Ca nous a conscientisé, sur ce qu'il faut faire pour que la culture française non seulement subsiste, mais fleurisse Mon mari disait au début de l'entrevue, qu'il n'était pas trop sûr que c'était nécéssaire qu'on envoie les enfants à l'école française. Il pensait qu'en immersion, ses enfants apprenaient le français, c'était suffisant. Mais avec notre expérience à l'école francophone, il a réalisé très tôt que les enfants non seulement apprenaient mieux la langue mais aussi qu'ils développaient une identité canadienne-française dans leur coeur. Il a vu l'importance aussi qu'on parle francais à la maison pour leur donner davantage au point de vue culturel, davantage au point de vue langue.

Tom: L'école est importante parce que ca nous met en contact avec tous les autres francophones de la ville. C'est important parce qu'il y a plus d'activités que simplement aller à l'école. Ils vont voir des groupes d'amis après l'école, ils vont se faire des parties de fête ensemble. Puis les parents aussi vont rencontrer des couples francophones et à ce moment-là on peut rencontrer ces gens-là, se faire des amis. Les Scouts et guides sont établis maintenant à l'école. Les enfants vont régulièrement à ces réunions-là. Ca se lie très bien aussi avec l'église qui est dans la même communauté. Ça fait simplement toute une vie qui peut se passer en français. C'est pour ça que c'est plus facile pour les enfants de voir qu'on peut vivre en français, même à Edmonton.

A.C.F.A.: *Qu'est-ce que vous avez à dire aux parents qui se demandent s'ils devraient inscrire leurs enfants à l'école française?*

Christiane: Si je me rapporte à il y a quatre ans, je peux comprendre les anxiétés des parents qui ont à faire face à cette décision parce que c'est une grosse décision, surtout si les enfants ont déjà commencé l'école. C'est de les déplanter de leur groupe d'amis, recommencer dans quelque chose de neuf, d'inconnu. Notre expérience a été tellement positive, comme mon mari a dit, de faire partie d'une communauté, une expérience de vie où l'enfant voit que ce n'est pas juste apprendre une langue à l'heure des cours, mais c'est une façon de vivre. On se fait des amis, on appartient à un groupe. Ca vaut vraiment le coup. Ce qu'on s'aperçoit c'est que ça fait boule de neige. Les enfants ont une meilleure connaissance du francais, mais on se fait des amis, les enfants se font des amis francophones puis les parents aussi. Une fois qu'on fait le pas, on ne voudrait jamais retourner à l'immersion.

Tom: Je sais que je n'étais pas convaincu au début, mais j'ai vu par la suite que ça valait vraiment la peine. C'est pas si clair sûrement quand on est sur le point de prendre la décision. Il y a des inquiétudes, c'est sûr, c'est peut-être moins commode d'envoyer les enfants plus loin. Ca va prendre quelques sacrifices. Il faut quand même le vouloir. Mais si on est décidé que c'est important, et je pense que c'est important pour les francophones qui ont la francophonie à coeur. Une fois qu'on se décide que c'est important, je pense que c'est logique d'envoyer les enfants à l'école francaise. L'école nous regroupe.

A.C.F.A.: *Qu'est-ce que ça vous fait à vous en tant que francophone d'avoir une école française?*

Christiane: Lorsque je rencontre une personne et que je m'aperçois qu'elle est canadienne-francaise de naissance et qu'elle est trop timide ou se sent incapable de bien communiquer dans sa langue maternelle, que je dois maintenant communiquer en anglais avec elle, je ressens une grande tristesse. C'est une réalité qui est difficile à accepter pour moi car c'est comme si une partie de moi mourait. La personne va parfois exprimer de la nostalgie, de la tristesse devant son incapacité de parler francais, devant cette perte. Sa famille est peut-être presque toute assimilée. Je souffre aussi énormément pour ces gens d'ici qui voient ce phénomène d'assimilation au sein de leur famille. J'espère qu'avec l'aide de l'école francaise, la communauté canadienne-francaise peut être assez forte pour protéger mes enfants du fléau de l'assimilation et qu'ils n'auront pas à vivre cette tristesse.



Interview avec Mme Francine Stewart qui habite la région de Cochrane. Elle est en Alberta depuis 14 ans. Son mari est anglophone, mais il comprend le français.

A.C.F.A.: *Avez-vous remarque des différences entre l'école française et l'école d'immersion?*

Pour moi, l'école française, c'est la solution. J'ai deux enfants en immersion. Mes deux plus vieux, il n'y avait pas d'école française pour eux quand ils ont commencé. Un est en 10e année et l'autre en 8e année. Mes deux filles qui sont à l'école française parlent beaucoup mieux leur français Elles sont maintenant bilingues. Non seulement apprennent-elles la langue française, mais elles apprennent aussi à connaître la culture française. En plus, parce que je demeure en-dehors de la ville et que mon mari est anglophone, mes enfants ne parlaient pas français avant qu'ils aillent à l'école Ste-Anne. J'avais besoin d'un support communautaire. C'est ce que l'école Ste-Anne m'offre. Grâce à l'école, nous avons découvert des amis francophones non seulement pour mes enfants mais aussi pour moi-même. Ça fait 14 ans que je demeure ici et je n'avais pas tellement rencontré de Canadiens français. Je me suis plutôt orientée vers mes amis Canadiens-anglais qui sont formidables ici. Cela a peut-être été un handicap. Je trouve que l'école française est vraiment la solution pour tout Canadien français.

A.C.F.A.: *Avez vous remarqué des différences au point de vue de la programmation, de l'expérience langagiere de vos enfants, dans leur comportement, et dans leur appréciation de la culture française?*

Ce que j'aime chez les Canadiens français, c'est qu'ils sont chaleureux. Ils montrent leurs émotions, ils montrent leur affection. Ils attachent aussi beaucoup d'importance aux activités culturelles comme le théâtre, le chant. Ce sont des choses que j'ai vécues dans mon enfance, et mettre mon enfant à l'école française c'est revivre ma jeunesse. Je n'avais pas réalisé avant combien ça me manquait. Je trouve que les professeurs aussi sont très chaleureux. Ils vont donner des caresses aux enfants, leur donner une petite tappe dans le dos. J'ai trouvé que le programme de la maternelle, en plus, est beaucoup plus structuré. Ils apprennent beaucoup de chansons. C'est plus spontané. Le Canadien français aime relaxer, aime jouer. C'est pas toujours sérieux. Une autre chose que j'ai remarquée, peut-être parce que j'étais dans un autre district scolaire, comparativement à l'autre école qui était une très bonne école, académiquement très avancée, c'est que le bulletin de Ste-Anne est beaucoup plus positif. D'abord ça commence par leur attitude en classe, pas nécessairement par leurs notes. Si l'enfant ne réussit pas bien, ça ne veut pas dire qu'il a une mauvaise attitude; ça peut être positif à ce niveau-là.

Et puis il y a toujours une démarche de progrès. J'aime beaucoup l'école française. Je regrette que je ne puisse pas y mettre mes deux autres enfants, mais les changer, avec leurs amis, ils ne veulent pas. Celle qui est en quatrième année, je l'ai forcée. Elle ne voulait pas y aller au début et puis encore elle veut parfois retourner à l'autre école quoiqu'elle aime ça mais c'est plus difficile pour elle, parce qu'elle ne parlait pas tellement bien français à comparer aux autres élèves. Ça devient difficile en mathématiques, quand ça vient aux problèmes. En plus c'est loin de chez nous. Je suis obligée de les transporter à l'école tous les jours en plus d'aller chercher ma plus jeune le midi. Je fais trois voyages par jour: le matin, l'après-midi et le soir à 4h, ce qui est beaucoup.

Les sciences en anglais ou en fançais, c'est sensiblement la même terminologie. Je dois dire que le vocabulaire de ma fille Natasha, qui était anglophone avant qu'elle commence la pré-maternelle est encore plus anglophone que francophone mais il n'augmente sûrement pas en anglais parce que maintenant ses amis sont français. Moi, présentement, je lui parle en français et elle me répond en français, elle parle et chante en français, ce qu'elle ne faisait pas du tout en septembre. L'institutrice est très bonne, à mon avis. La connaissance des deux langues ne progresse pas au même rythme mais les enfants possèdent deux langues. Je suis sûre qu'a un moment donné, il va y avoir un rattrapage. Quand je suis arrivée à Calgary, je ne parlais pas du tout l'anglais. Je parle très bien l'anglais maintenant. Ce n'est pas un problème. Je suis sûre que mes enfants n'ont pas d'accent en anglais, ils ont les structures des verbes. Le vocabulaire peut manquer à ma fille en maternelle. Dominique lui, c'est le même programme que l'école publique. Ils sont obligés de donner le même programme. Si ton enfant est faible, il est faible dans le programme français. Si ton enfant est fort, il est fort dans le programme français. C'est comme un enfant en immersion, s'il est faible en grammaire française, il est aussi faible en grammaire anglaise.

L'école Ste-Anne a de différents programmes pour les enfants qui ne parlent pas le français ou qui ne parlent pas l'anglais. Ces enfants-là ne sont pas mis dans la même classe que nos enfants qui apprennent le français au même niveau que tous les petits albertains. Alors il y a des programmes pour eux adaptés à leur niveau pédagogique ou académique.

A.C.F.A.: *Trouvez vous que cette ecole sera un bienfait ou un handicap pour l'avenir?*

Déjà l'école a un aspect positif chez ma fille. Je vois une différence entre elle et mes deux garçons. Elle peut comprendre un peu plus le côté culturel, le double sens, ce qui ne se dit pas, ce qui fait partie de nous-autres, de notre identité, et beaucoup plus. Un jour je veux m'assurer que mes deux garçons aillent en France ou au Québec pour m'assurer qu'ils sont vraiment bilingues. Le problème avec le programme d'immersion est que bien des parents sont satisfaits de ce français. L'immersion est mieux que rien, même si le programme n'est pas parfait. Une des raisons qui m'a fait changer d'avis est qu'en immersion, certains parents étaient satisfaits de moins de qualité. Étant canadienne-française, je voulais vraiment que mes enfants soient francophones. Je voulais que le professeur soit français, qu'il possède la culture. Je voulais que mes enfants fassent du théâtre, que ce ne soit pas limité à la langue.

A.C.F.A.: *Est-ce que vos enfants communiquent facilement avec les enfants du voisinage?*

Mes enfants font du ballet, de la gymnastique et jouent au hockey avec les enfants du voisinage, mais ils ont plus d'amis à l'extérieur de notre communauté, c'est plus de voyages. Mais c'est bien, ils vont coucher dans des familles canadiennes-françaises, ce qui est une autre forme d'immersion. Ici, c'est anglophone dans le fond. Mon mari parle l'anglais. Je parle le français et l'anglais, à la maison nous parlons l'anglais. C'est un des problèmes de l'école française - c'est plus facile pour certains enfants - tandis que dans mon cas, mes deux garçons sont plus anglophones que francophones. Je suggérerais à tous les parents d'envoyer leurs enfants à l'école canadienne-française. Le programme d'immersion est bien mais ce n'est pas suffisant pour apprendre la culture, l'héritage, l'identité du canadien-français. Il y a une différence. Pour moi, c'est important qu'ils aient l'identité anglaise aussi. Ils sont Canadiens et j'apprécie les deux côtés, pourquoi ne pas leur donner le meilleur des deux mondes?

A.C.F.A.: *Est-ce que c'est important pour vous que les communications écoles-maison soient en français?*

Absolument! Mon mari comprend assez bien le français aussi. C'est ce que j'aime, c'est ce que j'apprécie.

A.C.F.A.: *Est-ce que l'école française a changé votre vie en tant que francophone?*

Beaucoup, j'ai beaucoup d'amis francophones maintenant. J'ai fait du bénévolat aux jeux Olympiques, pour notre école. On a fait des tartes, des tourtières, du ragoût de poulet, on a travaillé très fort. J'étais responsable des costumes. On s'est bien amusées. On riait de tout, on a fait 1,500 tourtières. À la fin on était fatiguées mais c'était très agréable.

A.C.F.A.: *Au point de vue de votre famille, est-ce que c'est déjà plus francophone, ou est-ce que vous pensez que vous ne pouvez pas être plus francophones que vous l'êtes dans le moment?*

L'été dernier, Nastasha ne parlait pas français. Maintenant elle se débrouille bien. Je suis sûre qu'elle aura beaucoup plus de facilité à communiquer avec ses cousines du Québec. Malheureusement, tout le monde parle l'anglais dans ma famille. Maintenant, je suis sûre que si on retourne au Québec, elle va parler français. À la maison, elle parle français plus souvent. C'est bon pour les deux plus vieux qui sont en immersion. Maintenant, Nastasha me parle en français spontanément. Même Dominique le fait. Mon plus vieux a toujours parlé fançais. On était un à un.

A.C.F.A.: *Qu'est-ce que vous avez à dire aux parents qui se demandent s'ils devraient inscrire leurs enfants à l'école française?*

Je n'ai aucun doute, c'est l'école française. Ils devraient faire les sacrifices, s'il y a des sacrifices à faire. D'abord notre école française est très forte académiquement. Il y a un très bon comité de parents, une très bonne directrice et d'excellents professeurs. Ce sont eux qui ont travaillé pour avoir cette école-là. Alors ils ont une mission et une vision. Ils ont des enfants qui viennent de tous les milieux. C'est très bon. Il y a aussi des parents qui veulent l'excellence académique, autant que la langue. Je ne mettrais pas mon enfant là si l'école n'était pas bonne. Le côté académique et ce que l'école a à offrir à mon enfant sont importants aussi.

A.C.F.A.: *Quelle fonction la connaissance du français peut-elle remplir dans la vie de vos enfants?*

Mes enfants connaissent très bien le Canada. Ils sont très conscients du fait français et anglais. Parfois ils trouvent que leur mère pousse trop le fait français. J'encourage mes enfants à faire quelque chose en français. Mais mes enfants sont albertains. Ils aiment l'Alberta et moi aussi j'aime l'Alberta. Retourner au Québec, je m'ennuierais de l'Alberta, autant que je m'ennuie du Québec. Un jour, j'aimerais que mes enfants passent au moins un an au Québec, pour vivre l'expérience de la francophonie dans une majorité. Ils sont très conscients de la culture canadienne-française. Ils la connaissent par l'entremise des grand-parents, des oncles, des tantes; les francophones ont une approche différente, plus relaxante.

Ma fille ne parlait pas beaucoup français quand je l'ai mise à l'école française. J'avais peur du risque que je prenais;non seulement, il fallait voyager mais je savais que ce serait difficile pour elle. D'un autre côté, je trouvais que posséder deux cultures était vraiment un atout pour l'avenir. Je me disais toujours que si elle est faible, on pourrait toujours la faire répéter. Une année de plus ou de moins dans la vie, elle ne s'en souviendra même pas et elle parlera deux langues. Moi, je ne regrette pas. C'est pas facile, mais je ne le regrette pas. Si c'était à refaire, je le referais et si je rencontrais des parents dans la même situation, je leur suggérerais d'enrôler leurs enfants à l'école française. S'il est faible, il faut que vous trouviez des solutions pour l'aider à devenir meilleur; ce n'est pas parce qu'il va à l'école française qu'il va avoir plus de difficultés qu'à l'école anglaise. Ça n'a aucun lien.

A.C.F.A.: *Quelle fonction voyez-vous pour l'école française dans la société en général?*

J'ai des enfants en immersion. J'ai travaillé très fort pour avoir des programmes d'immersion pour mes plus vieux. Il n'y en avait pas et il n'y avait pas d'école française. Je voulais qu'ils aient au moins un peu de français dans leur vie. J'ai pensé au début que l'immersion était une très bonne solution. Maintenant, je me rends compte que c'est très difficile d'enseigner le français dans un milieu anglophone. Tu apprends le français, mais pas la culture française. Tu apprends la langue. Ça fera peut-être un enfant bilingue mais ça ne fera pas un enfant avec une culture canadienne-française. À un moment donné je me suis réveillée et je me suis dit: «Mon Dieu, c'est grave ça, ce n'est pas moi; ce sont mes enfants et il y a une certaine partie de moi qu'ils ne peuvent pas comprendre. On ne peut pas communiquer». C'est comme ça que j'ai décidé que c'était probablement une bonne solution d'envoyer mes enfants à l'école française. Mais je trouve quand même que les parents qui ont leurs enfants en immersion, ce sont des parents qui travaillent très fort, qui veulent vraiment que leurs enfants aient une certaine connaissance de la langue française. Ces petits de l'immersion peuvent devenir très près de notre culture, de la comprendre si nous nous impliquons. Nos jeunes pourraient présenter des pièces de théâtre et inviter les jeunes de l'immersion à nos danses, afin de leur permettre d'avoir un contact avec les enfants francophones. Je suis sûre qu'il y en a qui sont très capables.

Le surintendant de notre commission scolaire, m'a dit: «Francine, ce n'est pas correct de mettre tous tes efforts pour l'école française, on n'a plus assez de francophones dans nos écoles. Ils nous les prennent tous mais on a besoin des Canadiens-Français pour être avec nos jeunes d'immersion, pour avoir la culture.» Si on le prend comme ça, c'est peut-être un aspect négatif de ne plus les mettre en immersion, mais plutôt en école française. Mais d'un autre côté, si on construit une école française très forte, nos gens vont garder cette culture-là, ils ne seront pas assimilés. Ce qui se produit, c'est qu'avec les programmes d'immersion, nos jeunes sont quand même assimilés à l'anglais. C'est pas le français, qui domine, c'est encore l'anglais. Alors c'est important que le français, au moins chez les francophones, prédomine. Ils vont être fiers de cette culture-là, et plus tard il vont la transmettre.

Si vous êtes intéressés...

L'A.C.F.A. a publié en collaboration avec Canadian Parents for French une brochure bilingue intitulée «ÉDUCATION FRANÇAISE, deux clientèles, deux programmes». Si vous ne l'avez pas déjà consultée vous pouvez obtenir un exemplaire en vous adressant au bureau de l'ACFA de votre région ou à la FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA, 8925 - 82e avenue, salle 205, Edmonton, Alberta T6C 0Z2. Téléphone: 468-6934.

Si vous êtes intéressé/e à former un comité de parents francophones dans votre localité ou tout simplement à obtenir plus de renseignements au sujet de l'école française en Alberta à tous les niveaux, veuillez vous adresser à la FPFA. Ils se feront un plaisir de répondre à vos demandes et de vous aider.



Parlons...

AGRICULTURE

Le miel toujours inscrit dans la loi d'assurance-récolte

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé que, selon les termes de la Loi sur l'assurance-récolte, les apiculteurs continueront de recevoir de l'aide du gouvernement fédéral.

À la fin de l'an dernier, on avait remis en question la contribution fédérale aux programmes d'Assurance-récolte concernant le miel car, selon le Comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires, le libellé actuel de la Loi sur l'assurance-récolte ne s'appliquait pas au miel, ce produit n'étant pas une récolte selon la définition habituelle de ce terme.

«Nous fondant sur les conclusions tirées d'un examen minutieux mené par les avocats du ministère de la Justice du Canada, nous avons confirmé que le libellé actuel inclut le miel», souligne le Ministre. Bien que les avocats se soient déjà prononcés de la même façon en 1985 lors de la première inscription du miel dans le libellé de la Loi, cet examen supplémentaire devrait dissiper les malentendus qui entourent ce produit.»

Au cours des trois dernières années, le gouvernement fédéral a contribué pour 1 million de dollars aux primes de l'Assurance-récolte en faveur des producteurs de miel. Il existe, cette année, des plans d'Assurance-récolte pour le miel au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

M. Wise précise que le gouvernement féderal appuie entièrement le secteur apicole et que le programme d'assurance en est la preuve concrète.

Les apiculteurs recevront environ 3,5 millions de dollars dans le cadre de la prorogation du Programme spécial canadien pour les grains. Ils recevront, en plus, 8,7 millions de dollars pour la campagne 1987-1988, en vertu de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes, qui prévoit le versement d'avances sans intérêts, grâce auxquelles les producteurs peuvent bien gérer la commercialisation du miel.

Aide aux cultures spéciales dans le cadre du PSCG

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, et le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer, ont annoncé les niveaux d'aide applicables aux cultures spéciales dans le cadre du Programme spécial canadien pour les grains (PSCG) - Prorogation 1987.

Les cultures visées sont la moutarde, les pois secs, les lentilles, l'alpiste des Canaries, le carthame, le sarrasin, la féverole, le triticale et les haricots secs.

La plupart des producteurs de cultures spéciales ont touché un paiement provisoire en fin d'avril.

Les producteurs dont l'exploitation se trouve dans la zone régie par la Commission canadienne du blé ont reçu un paiement provisoire calculé selon la catégorie «cultures diverses» des carnets de la Commission.

Le premier versement aux producteurs de l'Ontario qui ont cultivé du soja en 1987 a été expédié le 28 avril. Il incluait une somme calculée en fonction des superficies réelles ensemencées en cultures spéciales au cours de l'année 1987.

Les autres producteurs dont l'exploitation ne relève pas de la Commission recevront le paiement pour les cultures spéciales en même temps que le versement final. Tous les paiements finaux effectués dans le cadre du PSCG - Prorogation 1987 - seront expédiés en juin.

À l'horaire cette semaine

Samedi 14 mai

17h00 **Faune Nordique** Documentaire: le renard arctique.
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La soirée du hockey: Match des séries éliminatoires.**
20h30 **Impact.** Magazine d'information.
21h25 **Samedi de rire.** Anim. Yvon Deschamps.
22h25 **Téléjournal**
22h43 **Les nouvelles du sport**
22h58 **La politique fédérale**
23h08 **Télé-sélection: Un cerveau d'un million de dollars:** drame d'espionnage avec Michael Caine, Karl Malden et Françoise Dorléac. (brit. 67).

Dimanche 15 mai

11h00 **Rencontres**
11h30 **Grand prix formule I** (à Monaco)
13h00 **Divergences:** La révolution sexuelle a-t-elle coûté trop cher?
14h00 **La semaine verte:** La pêche côtière, les jardins québécois et japonais.
15h00 **Cinéma: Carmen**
17h00 **Second regard**
18h00 **Téléjournal**
18h02 **Science réalité**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **Le cirque du soleil**
20h00 **Téléjournal/météo**
20h18 **Téléjournal/ actualités**
20h30 **Les beaux Dimanches: Le million tout puissant:** Documentaire explorant les retombées des loteries canadiennes. Ce document présente diverses approches du phénomène.
22h05 **Les Beaux Dimanches: Petite planète: la terre brûlée.** Documentaire. (Brés.)
23h05 **Nouvelles du sport**
23h30 **Ciné-club:** Juliette des esprits. (1ère de 2). (it. 65).

Lundi 16 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Sara Dane (3e de 8).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **À communiquer** (TBA)
19h00 **La cour en direct**
19h30 **Les insolences d'une caméra.**
20h00 **Cinéma: Meurtre par intention:** Drame psychologique tiré d'une histoire vécue. avec Michael Biehn et Madolyn smith. (1ère de 2).
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le point**
23h00 **Au jour le jour: Maniaco-dépression.**

Mardi 17 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Sara Dane (4e de 8).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Ce soir Magazine**
19h00 **L'heure Disney**
20h00 **Robert et Compagnie**
20h30 **Parc des Braves**
21h00 **Dallas**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h01 **Cinéma: Les fiancés.** Étude sociale avec Carlo Cabrini et Anna Canzi. (it. 62).

Mercredi 18 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Sara Dane (5e de 8).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **À communiquer**
19h00 **Renaud au Zénith.** Spectacle du chanteur français Renaud enregistré au Zénith à Paris.
20h00 **Louis Messonnier, maître d'école.** Après la mort de Maria, Paulin s'installe chez Louis. D'autres deuils sont à prévoir. (dern.)
21h00 **Actuel**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Femme de paille:** drame avec Gina Lollobrigida et Sean Connery. (amér. 64).

Jeudi 19 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Sara Dane (6e de 8).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Autoroute électronique, les meilleurs moments**
19h00 **Le clan Campbell**
19h30 **Bonjour Docteur**
20h00 **Les grands films: Le mariage du siècle.** Comédie sentimentale avec Anémone, Thierry Lhermitte. La Princesse Charlotte doit épouser l'Archiduc Guillaume. Au bal de présentation un play-boy parie qu'il peut séduire la princesse. (fr. 85).
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le point**
23h00 **Cinéma: La bande à Bonnot.** Drame policier avec Jacques Brel, Bruno Cremer et Annie Girardot. (fr.-it. 68).

Vendredi 20 mai

17h00 **D'une série à l'autre: Sara Dane (7e de 8).**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Video Club**
19h00 **Manon:** Méo, le nouvel ami de Juliette, vient s'installer dans l'appartement.
19h30 **Les Grands Films: Sexpionnage.** Drame d'espionnage avec Sally Kellerman et Linda Hamilton. Une jeune femme rêve d'une carrière qui la sortirait de la vie mesquine menée à Karpinsk. (amer. brit. 84)
21h30 **Festival International de Jazz de Montréal**
22h00 **Téléjournal**
22h27 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 **Cinéma: Les cavaliers de l'ombre.** Western avec Tom Selleck, Sam Elliott et Katherine Ross. (amér. 82)

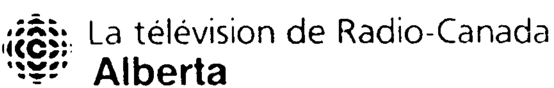
À SUIVRE...

Une série de sept émissions sur: LES MEILLEURS MOMENTS D'

Autoroute électronique

Les jeudis à 18h30

* Lorsqu'il y aura du hockey, l'émission sera le jeudi suivant


La télévision de Radio-Canada
Alberta

• *Multiculturalisme*

Comparution du Commissaire aux langues officielles devant le Comité législatif examinant le projet de loi C-93

OTTAWA - Comparaissant devant le Comité législatif sur le projet de loi C-93, le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, a indiqué qu'il appuie la politique du multiculturalisme dans le cadre du bilinguisme officiel. Il ajoute toutefois «qu'il ne faut épargner aucun effort pour que les deux politiques soient situées dans la perspective de la continuité historique qui les a inspirées.»

Le Commissaire a rappelé que lors du dépôt des projets de loi C-72 et C-93 on laissait entendre qu'avec la loi à venir sur la citoyenneté ceux-ci constitueraient une trilogie qui favoriserait des rapports plus harmonieux entre les Canadiens. Encore faut-il s'assurer que ces politiques véhiculeront des valeurs nationales convergentes ce qui dépendra de leur contenu. Le Commissaire croit qu'en dépit des déclarations officielles et des voeux pieux, les politiques du bilinguisme et du multiculturalisme et les relations entre elles continueront à soulever auprès de certains Canadiens des réactions conflictuelles tant et aussi longtemps qu'on ne s'appliquera pas à dissiper certaines ambiguïtés qu;elles peuvent receler. Pourtant, la réconciliation des politiques du bilinguisme officiel et du multiculturalisme s'impose pour faire face au changement rapide de notre société. Il est donc important de continuer à préciser la signification du multiculturalisme. Tous les groupes ont contribué et peuvent contribuer davantage à la richesse culturelle de notre pays. L'État reconnaît cet apport et encourage le pluralisme qui fait partie de notre identité. Cela ne doit pas pour autant nous faire oublier la «caractéristique fondamentale» que constitue notre dualité linguistique française et anglaise.

Le projet de loi C-93 rappele «...que la Constitution du Canada ...proclame, de même que la Loi sur les langues officielles le statut du français et de l'anglais comme langues officielles au Canada»; il attribue également au ministre d'État au Multiculturalisme la responsabilité de faciliter l'acquisition et la rétention de connaissances linguistiques dans chaque langue qui contribue au patrimoine multiculturel du Canada, ainsi que l'utilisation de ces langues.» Ces deux engagements se côtoient sans que leur place respective ne soit clarifiée. Le Commissaire estime que les relations entre les langues officielles et les langues non-officielles devraient être davantage précisées dans le projet de loi.

M. Fortier rappelle qu'il y va de l'intérêt de tous les Canadiens de s'intégrer au régime linguistique du pays: «il faut s'attendre à ce que nos nouveaux compatriotes tout en conservant la part de leur identité culturelle qu'ils souhaitent, se rapprochent de nos langues officielles et des valeurs culturelles qu'elles sous-tendent. Il importe en outre de leur donner les moyens concrets de le faire. Enfin, les langues et les cultures autochtones, encore très menacées, doivent avoir une place importante régionalement au sein de nos systèmes d'enseignement.»

M. Fortier conclut en disant: «Si nous voulons que les principes de tolérance et de respect des nombreuses cultures représentées au Canada inscrits dans la Charte canadienne des droits et libertés soient reflétés dans notre vie quotidienne, nous devons affirmer l'interdépendance et la complémentarité des deux politiques par le biais de programmes qui encouragent les changements d'attitudes nécessaires. (...) Pour atteindre cet objectif, il nous faut concilier la notion de pluralisme culturel avec notre désir d'élargir et de renforcer progressivement l'identité canadienne. Pourquoi n'oserions-nous pas parler aussi de l'élaboration d'une culture commune dans laquelle se reconnaissent de plus en plus et avec fierté tous les Canadiens.»

Carrières et professions

Villa Pascal
(maison de soins pour personnes âgées)

est à la recherche

d'un(e) assistant(e) administrateur

à temps partiel

Qualifications:

Expérience en tenue de livres;
bonne connaissance de la langue anglaise, parlée et écrite;
dactylographie: 50 mots/minute;
dynamisme et initiative personnelle;
expérience dans un emploi similaire de préférence.

Date de fermeture du concours: **le 20 mai 1988**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Claude Lachance, Administrateur
Villa Pascal
1301, 113e rue
North Battleford (Saskatchewan)
S9A 3K1
Téléphone: (306) 445-8465

(Ce poste s'adresse aux femmes et aux hommes)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
Edmonton

La direction régionale des Services français de Radio-Canada sollicite des candidatures pour les postes suivants:

- SECRÉTAIRE PERMANENT(E)
- SECRÉTAIRE AUXILIAIRE

- SECRÉTAIRE PERMANENT(E):

Qualification:
- Un cours reconnu de secrétariat ou expérience équivalente;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais;
- connaissance de programme de traitement de texte un atout.

Responsabilités:
- Fonctions générales de secrétariat en français et en anglais;
- relève du Directeur régional;
- devra faire de la relève occasionnelle à la coordination des émissions (avec entraînement).

Traitement: 20 107$ 23 815$

Délai pour soumettre sa demande: 17 mai 1988

- SECRÉTAIRE AUXILIAIRE

Le poste de secrétaire auxiliaire est un poste de relève. La personne qui fait demande devra être disponible pendant des périodes habituellement de courte durée afin de remplacer pendant des congés annuels, ou de maladie, ou d'autres absences.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae à:

Gilbert Alarie
Agent des ressources humaines
Radio-Canada
Case Postale 555
Edmonton (Alberta)
T5J 2P4



PRIERE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **I.H.B.**

• *Une autre demande*

L'Association des parents pour l'éducation française Centralta demande une école française

MICHEL LAVOIE

MORINVILLE - Mardi, le 3 mai dernier, au gymnase de l'école Vanier de Morinville, avait lieu une soirée d'audience publique au sujet de la centralisation des programmes d'immersion de Morinville.

Il existe à Morinville un comité de consultation du français (F.C.C.) qui fait des recommandations auprès de la commission scolaire pour améliorer les programmes de français. Une recommandation de ce comité avait été faite dernièrement de regrouper les programmes d'immersion dans un seul lieu. Un groupe de parents anglophones s'était fortement opposé, sous prétexte que la communauté deviendrait divisée. La commission scolaire convoqua donc une audience publique afin de connaitre l'opinion des gens sur le sujet. Onze intervenants représentant les associations de parents des écoles, la paroisse, l'A.C.F.A., les professeurs, des individus, ainsi que la nouvelle «Association des parents pour l'éducation française Centralta» ont pu s'exprimer: Six exposés étaient favorables, cinq étaient contre la centralisation.

La centaine de parents rassemblés pour l'occasion ont pu entendre les arguments de certains parents qui s'opposent à la centralisation, mais également la majorité des présentations qui étaient favorables au projet.

L'Association des parents pour l'éducation française Centralta en était à sa première apparition publique. Ils ont choisi cette occasion pour presser la commission scolaire à se pencher sur les besoins particuliers en éducation des Francophones. Ils ont souligné le fait qu'il est urgent que les commissions scolaires de la région se concertent pour trouver une solution dans les plus brefs délais afin de cesser l'assimilation alarmante. Ils ont insisté sur la création d'une école homogène française.

Il est intéressant de souligner que d'autres intervenants, dont l'A.C.F.A. ainsi que des représentants anglophones, ont également reconnu l'innéficacité de l'immersion pour les Francophones et que l'immersion ne devait s'adresser qu'à la clientèle anglophone.,

Ainsi, les Morinvillois présents ont pu entendre d'une façon claire qu'il était temps que les Francophones reçoivent l'éducation qui leur est dûe, que l'immersion centralisée dans un même lieu améliorerait grandement le programme d'immersion, qu'au lieu de diviser la communauté, cela favoriserait la tolérence à des options alternatives et diminuerait même les frictions entre les deux programmes existants.

Les interventions défavorables au projet n'étaient pas appuyées sur des principes logiques en éducation mais plutôt sur des sentiments et des émotions personnels.

L'Association des parents en était à la première d'une série de présentations qui sera faite devant les six administrations scolaires de la région afin que celles-ci soient sensibilisées aux besoins des Francophones et en arrivent à une solution.

Quand à la Commission scolaire Thibault de Morinville, elle devra bientôt prendre une décision sur la centralisation de l'immersion, ce qui risque de faire beaucoup parler dans la communauté dans les mois qui viennent.

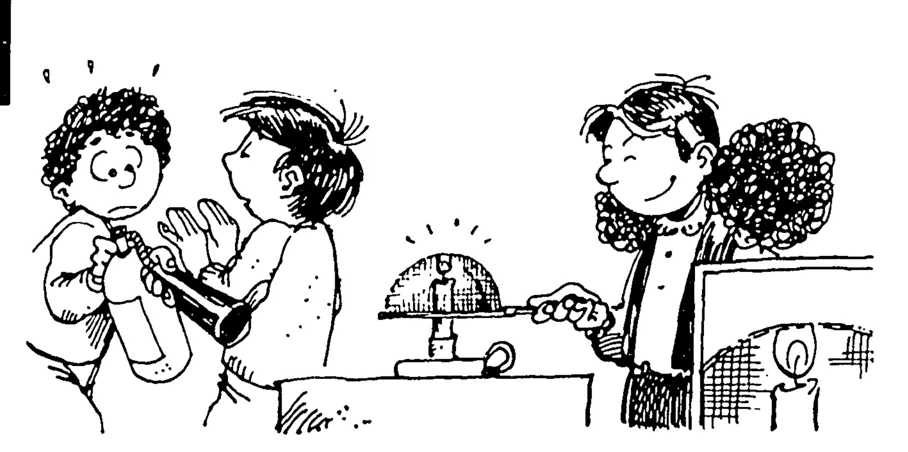
Carrières et professions



LE PETIT DÉBROUILLARD

Grille à feu

par le professeur Scientifix



Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi on met toujours un grillage devant un foyer? Vous allez me répondre que c'est pour empêcher les étincelles de mettre le feu à la maison. C'est en partie vrai. On pourrait aussi mettre une vitre mais elle risquerait d'éclater si elle n'est pas assez épaisse. De plus, on ne sentirait pas la chaleur du feu.

En fait une petite expérience très simple va nous montrer l'utilité d'un grillage devant une flamme. Vous avez besoin pour cela d'une toile métallique (un moustiquaire ou mieux une passoire) et une chandelle.

Allumez votre chandelle et tenez votre grillage au dessus de la flamme. Attention de ne pas vous brûler car le métal conduit bien la chaleur! Justement, cette propriété du métal explique pourquoi la flamme ne traverse pas le grillage même si ce dernier est au milieu d'elle. La flamme a plutôt tendance à s'écraser parce que le métal absorbe assez de chaleur pour l'empêcher de traverser le grillage.

• *Du nouveau*

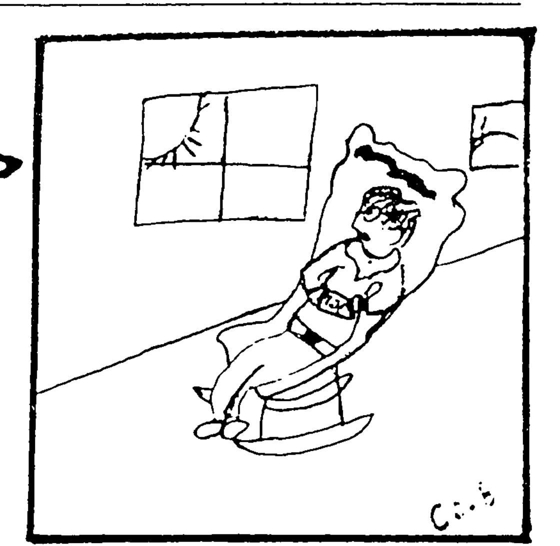
Une bande dessinée franco-albertaine

EDMONTON - Il nous fait plaisir de vous présenter à compter de cette semaine une bande dessinée intitulée «La Merveilleuse Histoire de Maurice Lavallée». Cette bande dessinée franco-albertaine est une idée originale de Madame Louise Amyotte, réalisée par les étudiants de 4e et 5e années de l'École Maurice-Lavallée d'Edmonton avec l'aide de Monique Raymond, stagiaire.

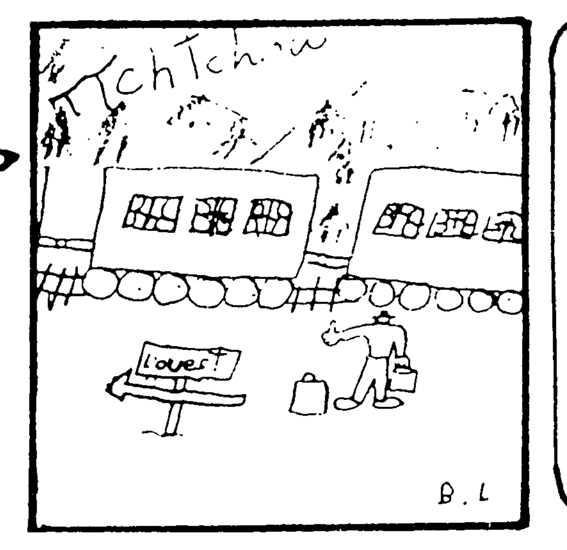
Nous vous en présenterons les épisodes au cours des prochaines semaines et nous souhaitons que d'autres écoles et enseignants suivent cet exemple et nous fassent parvenir des bandes dessinées originales. Elles ne doivent pas avoir plus de 48 carreaux de 2 1/2 po.ca.. Pour de plus amples détails, vous pouvez communiquer avec Le Franco au 423-5672.

«LA MERVEILLEUSE HISTOIRE DE MAURICE LAVALLÉE»

«Au mois d'octobre 1930, je reçois un télégramme du Père Langlois qui voulait me ravoir comme enseignant»



«Après en avoir parlé au Père d'Orsonnenssens, j'ai pris la décision de revenir dans l'ouest.»



«Arrivé dans l'ouest, j'ai écrit une lettre à tous les commissaires d'écoles et puis je leur ai fait part de mon idée d'avoir un examen de français à la fin de l'année pour encourager et stimuler l'enseignement du français et puis le résultat sera publié dans le journal la Survivance.» *(à suivre...)*

MOT-MYSTÈRE

MOT DE 5 LETTRES
Destruction

B	E	R	T	T	A	B	A	B	T	E	E
O	R	E	M	I	R	P	P	U	S	F	T
M	E	G	A	V	A	R	E	S	F	N	R
B	D	X	F	E	U	R	A	O	E	E	R
A	E	E	T	I	I	H	N	M	S	E	R
R	M	R	N	E	C	D	E	A	N	C	I
D	O	E	R	I	R	L	R	V	A	P	T
E	L	U	O	E	U	M	E	S	M	I	N
M	I	T	M	O	U	R	I	O	U	L	A
E	R	E	R	M	S	G	R	N	S	L	E
N	N	C	U	E	F	T	B	E	E	E	N
T	E	E	R	I	A	F	E	D	R	R	A

A
Abattre
Anéantir
B
Bombardement
C
Chasse
D
Défaire
Démolir
E
Ecroulement
Effondrement
Exterminer
F
Feu (2)
G
Guerre
M
Mort
P
Piller
R
Raser
Ravage
Renverser
Ruine (2)
S
Sac
Supprimer
T
Tuer
Tuerie
U
User

Lors d'une unité sur la poésie, les élèves de douzième année de J.-H. Picard ont entamé leur phase de production par un poème collectif dont voici le résultat. D'autres poèmes créés individuellement sont à venir.

LA TOUNDRA DE MON AVENIR

J'ai honte d'avoir goûté le lait de la vie
Comme j'ai peur de me voir dans un cercueil.
Je pense durant les jours de pluie
Aux dangers qui menacent mon paradis.

J'ai hâte de voir un jour de printemps
Où il y aura la beauté d'un arc-en-ciel
Et la froideur chassée par le soleil puissant
Qui repousse la nuit de tonnerre et de vent.

J'ai horreur du vide qui suit l'âge d'or
Alors que les fleurs de fertilité se fanent.
La déception est complète; mon sourire est mort.
Mon cordage se ronge; je m'éloigne du port.

La chandelle de la vie aspirée par le trou noir.
Mon âme tombe dans le désespoir.

Poème collectif de:
Langue et littérature 30
Bloc 7
J.H. Picard

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'évenements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

EDMONTON

RÉUNION des Amis du Fléché le 18 mai à 19h30. Info: 489-4417

RÉUNION du Comité femmes filles 14-25, FJA, le 23 mai à 19h00, salle La Girandole. Info: 469-1344. Bienvenue à tous.

RÉUNION de l'exécutif de l'A.C.F.A. provincial le 27 mai.

CONSEIL général de l'A.C.F.A. provincial le 28 mai.

EN LEUR 250e anniversaire, les Soeurs Grises invitent tous ceux et celles qui ont fait la RETRAITE DE PÂQUES (1976 à 1988)à un RALLIEMENT-JEUNESSE, le dimanche 12 juin, de 14h à 17h au Centre Régional des Soeurs Grises, 9810 - 165e rue, Edmonton. Pour informations, appelez S. Eveline Gagnon au 484-5611.

COOPÉRATIVE DE GARDERIE. La prochaine réunion: le 14 mai à 14h. Toutes les familles intéressées sont les bienvenues. Pour informations, contactez Odette au 466-7568 (en soirée)

FORT McMURRAY

VEUILLEZ prendre note des nouvelles heures d'ouverture de l'A C F A régionale de Fort McMurray: lundi, fermé, mardi au vendredi, 13h à 17h et le samedi, de 13h à 16h.

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent - Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une cotisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

CALGARY

SOIREE d'orientation pour les parents des élèves qui seront en maternelle à l'école Sainte Anne durant l'année scolaire 1988-89 aura lieu le 25 mai à 19h30 à l'école, 1010 - 21e avenue sud est. Pour tous renseignements veuillez contacter Mme Jovette Deschênes au 262-2525

CARREFOUR canadien international commandite des bénévoles du Tiers Monde recherche une famille de Calgary intéressée à accueillir une bénévole du Kenya. PÉRIODE: 12 semaines (fin mai à mi août) la pension peut être offerte pour une partie ou la totalité du séjour. BUTS: aider les familles et les benévoles à mieux se connaître. PERSONNE: elle travaillera à temps plein comme bénévole, pendant son séjour à Calgary, sur des projets de développement communautaire; elle parle français et anglais. Pour plus d'information, contactez l'A.C.F.A. au 228-4095

VOUS voulez faire partie d'une équipe française mixte de baseball? Si oui appelez Antoine au 244-8842

DANS LE CADRE de Canada en forme, l'ACFA invite les francophones à venir jouer au Wallyball le vendredi 20 mai de 18h à 19h30. Téléphonez à l'A.C.F.A. le plus tôt possible pour réserver votre place et avoir plus de détails.

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.
Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco

Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

EDMONTON

MAISON À VENDRE à Lac La Nonne, entièrement meublée, avec appareils ménagers. Auto Monte Carlo 1974, remorque et bateau. Pour informations, appelez M. Roméo Plourde au 438-7821.

MAMAN d'une petite fille de 18 mois, aimerait garder enfant-bébé, chez moi à Millwoods. Information: Carole 463-2710.

20-05

ROULOTTE Haico 1969, 22 pieds, plomberie, système de chauffage et réfrigération du frigidaire remis à neuf l'an passé. avec Patio 8' X 12' 5,000$.

CAMION brun 1/2 tonne 1982 Chevrolet Silverado Diesel 6.2Lm 162,000 km, 2 réservoirs d'essence et canapé - 9,200$. Réjeanne 469-5537.

20-05

RECHERCHE gardienne à domicile francophone pour 2 enfants âgés de 1 an et 2 ans 4 mois, de lundi au vendredi de 8h à 14h. Début: septembre 88, non-fumeur, auto essentielle. St-Albert (Pineview). Tél. 460-8009 après 17h.

20-05



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier n° 2-A1142-1
Rôle n° 88209
Date: 10 mai 1988

**AIR 2000 AIRLINES LIMITED-
DEMANDE EN VUE D'EXPLOITER
UN SERVICE INTERNATIONAL
À LA DEMANDE (AFFRÈTEMENT)**

Air 2000 Airlines Limited a demandé à l'Office national des transports l'autorisation d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier sur des vols affrétés avec réservation anticipée, sur des vols affrétés pour voyage à forfait, sur des vols affrétés à but commun et sur des vols affrétés sans participation entre le Canada et tout autre pays à partir d'une base située à Toronto (Ontario), au moyen d'aéronefs du groupe G.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux Règles générales de l'Office national des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 13 juin 1988**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

L'Office fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées. Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire de l'Office national des transports à Ottawa (Ontario) K1A 0N9, ou envoyée par télécopie au n° 819-953-5562 ou par télex au n° 053-4254/053-3615.

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer avec la soussignée ou Mme E.A. Kalmakoff au numéro (819) 997-1456.

**C Beauparlant
pour W. Mercer, directeur
Services et accords aériens internationaux
Direction générale de l'entrée sur
le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports**

Canada

Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transport Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4607

PROJET: Paver le stationnement des employés à l'Aéroport International d'Edmonton, Alberta.

DESCRIPTION DES TRAVAUX: Le travail consiste à étendre 1 800 t. d'un mélange chaud d'asphalte et de ciment et autres travaux connexes.

DATE LIMITE: le 25 mai 1988 **Dépôt:** $50

INFORMATIONS TECHNIQUES:
Stan Ma, Ingénieur de projet,
téléphone 420-3911

INFORMATIONS POUR L'OFFRE:
R. Kotch, officier des contrats,
téléphone 420-3933.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton et à l'Association conjointe de la construction de la C.-B., succursale de Vancouver, the (Other) Plan Room - Burnaby, C.B.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié sur les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

• *Contingentement*

Le comité consultatif de la commission du blé recommande de poursuivre la refonte

WINNIPEG - Le comité consultatif de la Commission canadienne du blé a recommandé de poursuivre la mise au point du régime de contingentement proposé par le comité de révision. Cette recommandation fait suite aux 23 réunions d'information tenues dans les Prairies.

Lors de la réunion ordinaire du comité le 15 avril, les membres du comité ont décidé de renvoyer la proposition devant le comité de révision pour examen en fonction des préoccupations exprimées par les agriculteurs. Le comité consultatif croit que le régime de contingentement proposé ne devrait pas être mis en place au cours de la campagne 1988-1989, mais qu'il pourrait l'être à une date ultérieure.

En vertu du régime proposé, la Commission accepterait le grain sur la base d'un pourcentage alors que le régime actuellement en vigueur repose sur des quantités données par acre en culture.



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada
Région de l'Ouest — Western Region

Dossier n° 2-N375-1
Rôle n° 88253 WR

**CALAIR SERVICES INC.
DEMANDE EN VUE D'EXPLOITER
UN SERVICE INTÉRIEUR**

Calair Services Inc. a demandé l'autorisation d'exploiter, à partir d'une base située à Edmonton (Alberta), un service intérieur de vols affrétés (classe 4), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux Règles générales de l'Office national des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 13 juin 1988**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante. Il incombe à tout intervenant qui s'oppose à la requête de convaincre l'Office que celle-ci amènerait une réduction importante ou perturberait la prestation des services à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée.

L'Office fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément au règles susmentionnées. Toute demande doit être postée ou remise à l'Office national des transports au 3e étage, 350-Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou envoyée par télécopie au n° (306) 975-5206 ou par télex au n° 074-2693.

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer avec le soussigné au numéro (306) 975-5218.

**Shave Stevenson
Direction générale d'entrée sur
le marché et d'analyse du marché
Office national des transports**

Canada



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier n° 2-A785-17A(105/88)
Rôle n° 88211
Date: 9 mai 1988

**AIR BC LIMITED
EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS
LE NOM COMMERCIAL DE
AIR BC -
DEMANDE DE MODIFICATION DE
LA LICENCE A.T.C. 78/51(CF)**

La Licence A.T.C. 78/51(CF) autorise Air BC Limited exerçant son activité sous le nom commercial de AirBC à exploiter un service aérien commercial international d'affrètement (classe 9-4), pour le transport de personnes et de marchandises entre le Canada et tout autre pays, d'une base située à Vancouver (C.-B.), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe C et des aéronefs dotés d'hélices des groupes D et E.

Air BC Limited exerçant son activité sous le nom commercial de Air BC demande la modification de la Licence A.T.C. 78/51(CF) en y ajoutant des aéronefs du groupe F.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux Règles générales de l'Office national des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 13 juin 1988**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

L'Office fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées. Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire de l'Office national des transports à Ottawa (Ontario) K1A 0N9, ou envoyée par télécopie au n° 819-953-5562 ou par télex au n° 053-4254/053-3615.

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer avec la soussignée ou Mme E.A. Kalmakoff au numéro (819) 997-1456.

**C Beauparlant
pour W. Mercer, directeur
Services et accords aériens internationaux
Direction générale de l'entrée sur
le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports**

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

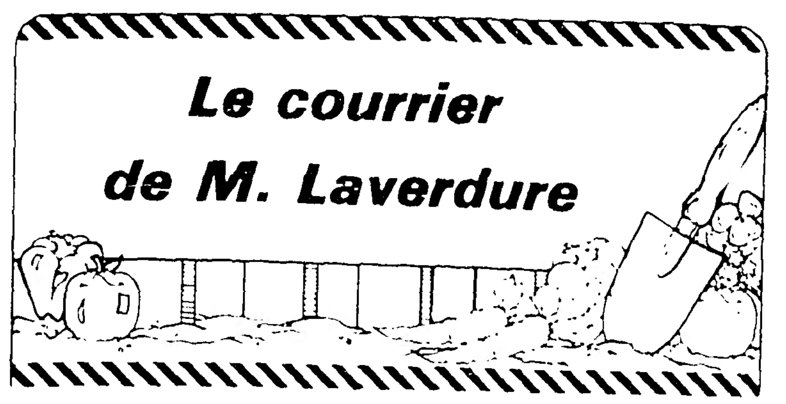
St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Réduisez vos heures de travail!

Cher Monsieur La Verdure:
À chaque fois que je demande à mon fils de tondre la pelouse, il disparaît. Est-ce que vous croyez que le fait d'avoir à tondre une pelouse de 1/2 acre avec une tondeuse à main lui donne soudainnement des pouvoirs surnaturels?

Cher père sidéré:
Votre fils essaie peut-être de vous dire à sa façon que de tondre une pelouse aussi grande, avec une machine trop petite pour accomplir le travail souhaité, demande trop de temps. En général, si une pelouse couvre une surface de moins de 1/3 acre, une tondeuse à main est suffisante pour accompoir cette tâche. Mais si elle a une superficie de 1/2 acre ou plus, ou si le travail demande plus d'une heure à accomplir, une tondeuse autoportée réduira considérablement le temps passé à effectuer ce travail. Si votre pelouse mesure entre 1 et 2 acres, un tracteur de pelouse sera idéal. Et si sa superficie dépasse 2 acres, ou si vous voulez effectuer d'autres travaux en plus de tondre la pelouse, un tracteur de pelouse et jardin est ce dont vous avez besoin. Avec le bon équipement, vous devriez être capable de mettre votre fils au volant d'une de ces machines et lui faire exécuter cette tâche sans aucun problème.

Cher Monsieur La Verdure:
Je suis fort perplexe. J'adore les légumes frais que je récolte dans mon jardin mais je déteste avoir à extirper les mauvaises herbes. Comment puis-je résoudre ce conflit?

Cher jardinier en détresse:
Afin de pouvoir établir un équilibre mental parfait, vous devez d'abord apprendre à surmonter votre peur incontrôlable des mauvaises herbes. Bien sûr, votre lit de semences contient des milliards de graines malfaisantes, n'attendant que le moment propice pour pouvoir donner signe de vie, se transformer en mauvaises herbes et rendre votre vie misérable. Mais vous pouvez assouvir votre vengeance en ne leur laissant pas la chance de se développer convenablement.

Une façon d'accomplir cette mission est de recouvrir la terre à l'aide d'un plastique noir, pour empêcher les mauvaises herbes de recevoir les rayons du soleil. Une autre façon de combattre les mauvaises herbes est de semer les légumes en sections carrées ou rectangulaires au lieu de les planter en longues rangées. Une récolte bien garnie, poussant dans un endroit dense, arrêtera les rayons du soleil et empêchera les mauvaises herbes de germer ou encore les étouffera.

Moi, je lis Le Franco!

Professionnels

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

• *Entente linguistique*

Le fédéral et le gouvernement territorial du Yukon prennent leurs responsabilités

PIERRE BRAULT

WHITEHORSE - Les Franco-Yukonnais sont probablement les francophones hors Québec les plus heureux du Canada et pour cause. Le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial viennent de signer une entente linguistique.

Cette entente historique permet au gouvernement fédéral de mettre en oeuvre les articles 16 à 20 de la Charte canadienne des droits et libertés et à celui du Yukon de prendre aussi ses responsabilités face aux Franco-Yukonnais et à la communauté autochtone.

La présidente de l'Association des Franco-Yukonnais, Madame Charlotte Ouellet se réjouit de cette entente et déclarait à ce sujet: «C'est un pas en avant pour notre communauté. Par cette entente, nous nous voyons offrir les services que l'Association réclame depuis plusieurs années.»

Mme Ouellet croit que cette entente apporte des gains substantiels et reflète la préoccupation première qui est d'obtenir des services en français au Yukon. L'Association se réjouit aussi pour la communauté autochtone qui disposera de moyens financiers substantiels pour le développement des langues autochtones.

L'assurance qu'a reçue l'Association des Franco-Yukonnais d'être impliquée dans le processus de mise en oeuvre des services est aussi très satisfaisante, selon la présidente.

Et elle ajoutait: «Cela devrait permettre d'assurer à notre communauté que les services qui seront mis en place répondent aux besoins réels des Franco-Yukonnais et qu'ils puissent être utilisables par ces derniers.»

La signature de cette entente n'a pas été sans réjouir les dirigeants de la Fédération des francophones hors Québec et son président M. Yvon Fontaine qui déclarait: «Il s'agira de gains pratiques substantiels pour les Franco-Yukonnais qui pourront bénéficier de la prestation de services dans leur langue. C'est un accord acceptable et utile.»

En cette période de tensions linguistiques dans certaines parties du pays notamment en Saskatchewan où les Fransaskois ont perdu leurs droits reconnus par la décision de la Cour suprême du Canada dans la cause Mercure par l'imposition du Bill 2 du gouvernement Devine, les francophones hors Québec sont heureux de constater que ces deux paliers de gouvernement s'unissent pour prendre des engagements aussi progressifs envers la minorité francophone.»
Cela démontre sans équivoque que lorsque les gouvernements manifestent de la bonne volonté, on peut en arriver à des ententes qui satisfassent toutes les parties sans que les droits de personne ne soient bafoués» de poursuivre le président Fontaine.

Et poussant une petite pointe du côté du gouvernement Devine de la Saskatchewan, M. Fontaine ajoutait: «La Saskatchewan devrait prendre exemple sur le Yukon en matière de respect des droits de la minorité francophone. Cela est d'autant plus significatif que le Yukon, qui n'est pourtant pas un des signataires de l'Accord du Lac Meech, respecte de façon beaucoup plus généreuse, l'esprit de cet accord.»

L'entente prévoit l'utilisation des deux langues officielles dans les procédures devant les tribunaux, dans les communications entre le public et les institutions du Territoire du Yukon lorsque l'emploi du français fait l'objet d'une demande importante ou lorsque justifié par la vocation du bureau, en plus de reconnaître le principe de la dualité canadienne et l'importance d'atteindre le statut d'égalité et d'utilisation des deux langues officielles.

C'est donc un territoire et non une province qui donne l'exemple en matière de reconnaissance de droits des francophones hors Québec, ce qui devrait faire réfléchir (?) les Premiers Ministres provinciaux incluant M. Robert «Manic» Bourassa qui jouent avec les droits des minorités et l'avenir du Canada.